

Sommaire

Introduction

Partie 1 : Généralités autour de la microfinance et de la Commune rurale d'Alasora

- 1- histoire de la microfinance à Madagascar*
- 2- Généralités autour de l'OTIV Alasora*
- 3- Histoire d'Alasora*
- 4- Monographie d'Alasora*

Partie 2 : La place de l'OTIV au niveau de la société rurale d'Alasora

- 1- Les revenus des ménages*
- 2- L'épargne des ménages*
- 3- Le financement*

Partie 3 : Analyse sur le système de microfinance

- 1- Le cercle vicieux de la pauvreté*
- 2- Les incidences socioéconomiques de l'OTIV*
- 3- L' « effet pervers » du système*

Conclusion générale

Introduction

La présente recherche tente de comprendre « *la place de la microfinance en milieu rural* ». Son fil rouge est de connaître les interactions entre les institutions de microfinance et les sociétés rurales malgaches. Elle se donne pour ambition d'appréhender à la fois les points positifs et les limites du système de microfinance, notamment dans le cadre de la politique de *relance économique* et de la *révolution verte* de Madagascar.

Afin de bien cerner le problème, nous allons traiter le cas particulier de l'OTIV¹ Alasora. Notons d'emblée que l'OTIV (Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola) est une institution de microfinance *mutualiste* et *épargne*. Un intérêt particulier sera accordé aux aspects économiques (les revenus, les capitaux productifs, les rendements et les épargnes) de la vie de ses membres. Puis, nous essayerons d'étudier les impacts psychosociologiques de sa présence sur ses membres ainsi que sur le reste de la population d'Alasora. L'étude s'intéressera donc à la fois aux aspects économiques et aux aspects psychosociologiques. Par ailleurs, nous tiendrons à comprendre les raisons de la réticence, voire l'aversion, d'une frange très importante de la société à l'égard des institutions d'épargne et de microfinance, en l'occurrence l'OTIV.

Compte tenu de la place de l'échange monétaire dans la civilisation d'aujourd'hui, il nous a paru plus que nécessaire de réfléchir sur l'aspect économique de la vie des sociétés. En effet, le développement de toute société passe aujourd'hui quasi inéluctablement par l'amélioration de l'économie. La microfinance, sous réserve de certaines conditions, s'avère être un assez bon système pour promouvoir le progrès économique. En effet, la rationalisation de la gestion de l'épargne peut entraîner une amélioration effective des conditions économiques des ménages ; en outre l'élévation des capitaux productifs à travers la microfinance peut rehausser leur productivité.

Environ 80% de la population malgache sont aujourd'hui des ruraux. Des changements profonds devraient, cependant, s'opérer à leur niveau, étant donné cette prédominance, afin de surmonter la pauvreté économique en général. C'est dans cette optique que les initiatives gouvernementales malgaches (avant la crise de 2009) concernant le monde rural semble s'orienter vers la *transformation de la mentalité de subsistance en une logique capitaliste soucieuse de productivité*.

Selon le Madagascar Action Plan (Engagement 4: Développement rural), « *Le développement rural dynamique et la réduction effective de la pauvreté sont à la base des efforts du gouvernement (avant la crise de 2009). Nos régions rurales prospéreront à travers une révolution verte qui augmentera substantiellement la production agricole (...)* » L'Etat malgache, avec la contribution des bailleurs, *crée et appuie un réseau d'organisations professionnelles qui répondra aux besoins de développement des sociétés rurales*.

A cet effet, il élabore un *cadre institutionnel* favorable au développement des activités rurales. Il essaie d'améliorer la compétitivité des micro-entreprises rurales. Voilà pourquoi les services de finance privés et publics, dont l'OTIV, deviennent actuellement de plus en plus accessibles aux paysans. Il convient de souligner, à ce propos, qu'une *Cellule de Coordination Nationale de la Microfinance* (CNMF) a été mise en place à partir de 2003.

¹ OTIV « Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola » : Mutualiste et épargne. Le sigle OTIV est la contraction de Ombona (mutualiste), Tahiry (épargne) Ifampisamborana Vola (pour emprunter mutuellement de l'argent).

De concert avec les acteurs et les intervenants du secteur, la CNMF (Entité rattachée au ministère des Finances et du Budget), mise en place en décembre 2003, a validé lors d'un atelier en Avril 2004 le Document de Stratégie Nationale de Microfinance (DSNMF) à Madagascar. Le DSNMF a eu l'approbation du gouvernement en juin 2004. Ce même document a été ensuite révisé et aligné au MAP en octobre 2007. La version révisée du DSNMF (2008-2012) a été approuvée par le Conseil du Gouvernement le 11 novembre 2008.

Objet d'étude

Les habitants de la commune d'Alasora, non seulement ceux qui ont recours aux services de l'OTIV mais aussi ceux qui sont réticents au système de microfinance, nous serviront d'objet d'étude. Mais d'abord, il s'avère nécessaire de présenter brièvement le terrain d'investigation. La Commune rurale d'Alasora fait partie des Communes du district d'Antananarivo Avaradrano dans la Région d'Analamanga, Province Autonome d'Antananarivo. Dès que nous finissons de traverser le pont de Mandrozeza, nous entrons dans la commune rurale d'Alasora. Elle se trouve à 7 km au sud-est d'Antananarivo ville, plus précisément à 2 km de la route nationale N° 58 B reliant le centre-ville et Ambohimambola.

Sept (07) Communes sont limitrophes de la Commune Rurale d'Alasora. Elle est limitée au nord-ouest par la Commune Urbaine d'Antananarivo Renivohitra (2^{ème} arrondissement), au nord par la Commune Rurale d'Ambohimangakely, à l'est par la Commune Rurale de Masindray et la Commune Rurale d'Ambohimambola, au sud par la Commune Rurale d'Ambohijanaka et la Commune Rurale d'Ankaraobato, enfin à l'ouest par la Commune Rurale de Tanjombato. Elle est composée de vingt (20) Fokontany². Chaque Fokontany se subdivise en hameaux. (Cf. carte N°1 page 3) **31 550** personnes au total habitaient la commune en 2005. La superficie de la Commune rurale d'Alasora est environ de 44 km². Sa densité moyenne est de 717,4 habitants par km².

Plus de 90% des membres de l'OTIV Alasora habitent au sein même de la commune. Le reste vient des communes environnantes. Par ailleurs, force est de mettre en exergue que moins de 10% des habitants d'Alasora seulement ont recours au service de l'OTIV. Cependant, le nombre des adhérents progresse de façon quasi exponentielle durant ces deux dernières années. En effet, nous assistons aujourd'hui à une véritable bancarisation de la société rurale, suite aux initiatives de l'institution pour vulgariser ses services.

Au milieu de l'année 2008, l'OTIV Alasora comptait au total 2322 comptes simples. D'après les responsables, au mois de mai 2009, le nombre de comptes simples est passé à **2927**. Ainsi en seulement un an, 605 nouveaux membres ont renforcé l'effectif, soit une augmentation de 26 %. Il faut noter que cet accroissement de l'effectif coïncide avec le pillage du 26 janvier 2009³ à Antananarivo. La plupart des nouveaux adhérents sont des personnes ayant peur de se faire dépouiller de leurs épargnes, affirment les responsables.

² **Fokontany** : division administrative et territoriale. Un arrondissement ou une commune est subdivisé en plusieurs fokontany

³ **Lundi noir** (26 janvier 2009) : date historique marquée par un mouvement populaire débouchant sur des incendies et des pillages dans la Capitale. Le pillage concernait à la fois les magasins et les ménages.

En général, les adhérents ont recours aux services de l'OTIV en vue de mieux gérer leurs épargnes. Dans certains cas, ils peuvent également demander des financements en vue d'augmenter leurs *capitaux* (instruments de travail, machines, semences, fertilisants, bœufs, porcs, fond de commerce ...). Cependant, ce phénomène est encore assez rare à Alasora. L'essentiel des prêts consiste plutôt à acquérir des patrimoines relatifs au confort ménager (maison, automobile, télévision ...). Dans les deux cas, les emprunteurs remboursent les prêts selon les échéances préalablement fixées et selon le taux d'intérêt qui varie de 1,5% à 4,5% par mois. A noter que l'échéance de remboursement dépend du montant emprunté (Cf. tableau n°1 p14).

Objectifs

L'*objectif principal* de la recherche est de saisir *les impacts socioéconomiques de la présence de l'OTIV* au niveau des habitants d'Alasora. Nous voulons comprendre les avantages et les limites du système de microfinance.

Cette étude se donne également comme *objectifs spécifiques* la compréhension du *système culturel de la société d'Alasora, spécialement vis-à-vis de l'OTIV* et l'analyse des interactions entre la société et l'institution. Outre cela, nous voulons savoir l'origine de la *réticence* d'une grande partie des habitants à son égard.

L'*objectif ultime* de la recherche est de trouver les *stratégies* en congruence avec les réalités paysannes malgaches pour rendre plus efficace le système de microfinance, et ce en vue du développement des sociétés malgaches, tout au moins pour une partie.

Hypothèse

Malgré les efforts gouvernementaux, avec la contribution des bailleurs de fond, à développer le monde rural, et en dépit de la présence des institutions de microfinance dans les espaces ruraux, le développement est loin d'être une réalité à Madagascar. Face à cette situation, l'hypothèse que nous avançons est que des facteurs d'ordre sociologique handicapent le système de microfinance et freinent le développement de la société en général.

Même si des efforts ont été faits pour rendre accessibles les services de microfinance, des facteurs d'ordre culturel à savoir l'analphabétisme ou encore l'illettrisme constituent des obstacles au système. La gestion personnelle des prêts octroyés par les institutions financières requiert un certain niveau intellectuel. En outre, le recours au prêt nécessite des normes et des valeurs culturelles telles que la confiance aux institutions formelles, le goût du risque, ou encore le souci méticuleux de la productivité et du profit. Ces normes et ces valeurs ne sont cependant pas encore intégrées dans le système culturel de la majorité, du moins jusqu'à présent.

Problématique

Les institutions de microfinance deviennent accessibles en milieu rural depuis le début des années 1990. Quoique, seule une minorité emprunte leurs services. La logique de subsistance perdure et la productivité agricole demeure par conséquent relativement faible. Ce problème suscite quelques questionnements.

Pourquoi Madagascar n'atteint-il pas l'autosuffisance alimentaire ? Pourquoi le « cercle vicieux de la pauvreté » demeure-t-il jusqu'à présent insurmontable ? Le faible niveau d'éducation est-il à l'origine de la réticence de la population par rapport au système de microfinance ? Le faible niveau de scolarisation constitue-t-il un handicap à la gestion du crédit pour les rares personnes qui y ont recours ?

Les transformations sociologiques engendrées par la présence des institutions d'épargne et de microfinance conduisent à des réflexions :

La présence des institutions de microfinance provoque-t-elle l'avènement de l'« *esprit du capitalisme* » chez les sociétés rurales ? Si tel est le cas, l'introduction de la mentalité capitaliste s'accompagne-t-elle d'une occidentalisation des mœurs et des coutumes ? Les normes et les valeurs sociales malgaches, notamment le « fihavanana », disparaissent-elles avec la logique de subsistance ? Les améliorations du niveau de revenu et de l'épargne s'accompagnent-elles d'une modernisation du mode de vie ?

Autant d'interrogations qui nous amènent à la problématique suivante :

« Le système de microfinance en milieu rural contribue-t-il au développement effectif de la société ? »

Cadre théorique

Afin de répondre à cette problématique, le cadre théorique qui guidera cette recherche sera essentiellement le **structuralisme**. Le postulat de départ de l'analyse, peut se résumer comme suit : « *les comportements des membres de la société varient en fonction de leurs positions dans la structure sociale* ». Le structuralisme s'avère à cet effet pertinent, étant donné que les comportements des membres de la société d'Alasora, particulièrement à l'égard de l'OTIV, varient en fonction de la position dans la structure sociale.

Les statistiques en attestent. Les salariés ont plus de facilité à recourir aux services de l'institution, tandis que les paysans, généralement peu instruits et ayant un niveau de revenu faible, sont plutôt réticents. Il convient de préciser que dans les sociétés contemporaines, la « structure sociale » est essentiellement façonnée par les statuts socioprofessionnels des membres de la société. Nous entendons par « structure », les relations relativement stables qui existent entre les individus qui composent le système social. C'est afin de comprendre les divergences de comportements selon la position des individus dans la structure sociale que nous avons réalisé un sondage. Nous aurons ultérieurement l'occasion de discuter des résultats de ce sondage dans la deuxième partie du présent mémoire.

Outre le structuralisme, la recherche nous a invité dans la troisième partie à recourir brièvement au culturalisme pour appréhender les mutations culturelles engendrées par l'OTIV auprès de ses membres. Cette méthode nous aidera à saisir les phénomènes, purement, d'ordre culturel, à savoir : la logique d'épargne, l'avènement de l'*ascétisme* et de l'*esprit du capitalisme au niveau du système culturel*...

Par ailleurs, nous aurons recours à la notion d'*effets pervers* de R. Boudon pour étudier la réticence des paysans à l'égard de l'OTIV. D'après R. Boudon : « *Il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de choses **non recherché** et qui peut être **indésirable** du point de vue soit de chacun des deux, soit l'un des deux* ». ⁴

⁴ R. Boudon, *Effet pervers et ordre social*, 1977, PUF, 1979, p.20

C'est le cas de la réticence des paysans à l'égard des institutions d'épargne et de microfinance. En effet, elle constitue un véritable « *effet pervers* » dans la mesure où l'objectif de départ de l'OTIV était d'instaurer un système permettant aux paysans d'augmenter leur épargne et surtout d'améliorer leur productivité à travers les financements, pourtant, seulement 16% des adhérents de l'OTIV sont des paysans, et 5% des financements octroyés sont destinés à l'amélioration de la productivité agricole.

En tous cas, l'essentiel de notre réflexion le long de ce mémoire sera guidé essentiellement par le structuralisme. Néanmoins, il comporte certaine limite d'ordre méthodologique qu'il convient de souligner. Le structuralisme a tendance à considérer les individus qui composent la société comme étant dépourvus de liberté mais agissent uniquement sous la contrainte de la « structure sociale ». Comme toutes les autres méthodes à caractère holiste, il oublie souvent les individus acteurs dans les analyses, c'est plutôt réductionniste. Dans le but de contourner cette limite, nous placerons l'acteur au centre de l'étude en réalisant des enquêtes et des interviews individuelles.

Méthodologie

Certains paysans réussissent et d'autres trébuchent. Afin de bien comprendre ce phénomène, l'étude que nous allons effectuer consiste d'abord à connaître les motivations des ruraux à adhérer à l'OTIV. La méthode a aussi comme objectif de comprendre les effets de l'OTIV chez les membres depuis que leurs épargnes ont été gérées à travers l'OTIV. Elle consiste à comprendre les impacts des financements sur la vie des ménages. Par ailleurs, la méthode tente de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées au cours du remboursement de crédit. Enfin, elle se soucie de comprendre la réticence des habitants à son égard.

Les techniques

a) La documentation

La documentation est une étape incontournable de la recherche. C'est dans cette perspective que nous avons accordé beaucoup d'importance aux documents officiels, notamment le PCD (Plan Communal de Développement) de la commune rurale d'Alasora et les statistiques du Siège de l'OTIV. Les informations ainsi collectées nous ont permis de prendre pleinement conscience de la réalité de la population mère.

Selon les projections, la commune d'Alasora est habitée par 32.338 personnes en 2009. Moins de 10% (2927 membres) parmi eux seulement ont recours aux services de l'institution OTIV. Et seule une minorité d'entre eux procède à des prêts.

b) L'échantillonnage

Après avoir délimité la population mère, nous allons procéder à un échantillonnage. Nous avons choisi la méthode aléatoire pour l'élaboration de l'échantillon, tout en souciant de la représentativité. Cet échantillon est une représentation réduite de la population mère en prenant en considération les catégories socioprofessionnelles, le niveau intellectuel, l'origine sociale puis l'âge et le sexe.

Notre échantillon est composé par 60 personnes. Il est divisé en trois lots distincts :

- Un *sous-échantillon* (N°1) de 20 personnes composé par des *membres simples qui ne font qu'épargner*.
- Un autre *sous-échantillon* (N°2) de 20 personnes composé par les *membres qui ont recours ou qui ont déjà eu recours à des prêts*.
- Un troisième *sous-échantillon* (N°3) de 20 individus composé par les *personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas recourir aux services de l'OTIV*.

Tableau n°1 : Sous-échantillon N°1 (simples épargnants)

Statuts socioprofessionnels	Effectif chez OTIV	Pourcentage chez OTIV (%)	Effectif dans l'échantillon	Pourcentage dans l'échantillon (%)
Agriculteurs	82	3	1	5
Éleveurs	381	13	3	15
Artisans	227	8	1	5
Commerçants	541	18	4	20
salariés privés	1 020	35	7	35
Autres	675	23	4	20
TOTAL	2 926	100	20	100

Enquête (décembre 2008- mai 2009)

Tableau N2 : sous-échantillon N2 (ayant recours au microfinancement)

Statuts socioprofessionnels	Estimation du pourcentage chez OTIV (%)	Effectif dans l'échantillon	Pourcentage dans l'échantillon (%)
Agriculteurs	7	2	10
Éleveurs	18	3	15
Artisans	15	3	15
Commerçants	25	5	25
salariés privés	35	7	35
TOTAL	100	20	100

Enquête (décembre 2008- mai 2009)

A noter que tous les statuts socioprofessionnels (agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, salariés) sont représentés dans les deux premiers sous-échantillons. Par contre, le dernier sous-échantillon est composé uniquement par des paysans, étant donné qu'ils sont, en théorie, les principales cibles de l'OTIV pourtant demeurent encore en majorité réticents.

c) le questionnaire

Tous les questionnaires consistent à poser des questions fermées afin d'appréhender les données générales sur l'enquêté, à savoir l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, le nombre d'enfants à charge, le lieu d'origine, le mode d'habitation, l'activité ou les activités principales, le revenu moyen du ménage.

Cependant, les questionnaires diffèrent selon les sous-échantillons. (Cf Annexe 1)

- Pour le sous-échantillon N°1 (simples épargnants), le questionnaire cherche essentiellement à saisir l'évolution du niveau de vie depuis que l'épargne a été gérée à travers l'OTIV.

- Pour le sous-échantillon N°2 (ceux qui ont recours ou qui ont déjà eu recours à des prêts), le questionnaire concerne spécialement l'augmentation du capital productif ou du patrimoine, puis les difficultés rencontrées durant le processus de remboursement.

- Enfin, pour le sous-échantillon N°3 (ceux qui sont réticents par rapport à l'OTIV), le questionnaire tente de déceler les facteurs psychosociologiques qui font en sorte qu'ils ne veulent pas, ou ne peuvent pas, recourir aux services de l'OTIV.

Limite de la méthode

La limite de la méthode réside d'abord dans la taille de l'échantillon qui n'est que de 60 personnes, ce qui est relativement réduit, alors que l'effectif de la population est à plus de 31.000. Il ne représente donc pas plus de 0,2% de la population. Néanmoins, nous avons essayé de le rendre le plus représentatif possible. L'échantillon est composé par toutes les catégories socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, artisans, travailleurs auprès des ménages, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, salariés).

Par ailleurs, nous avons eu certaines difficultés à accéder aux données de l'OTIV dans la mesure où elles sont considérées comme *confidentielles* par l'institution. Toutefois, nous avons essayé d'acquérir le maximum d'informations en interviewant les responsables.

Enfin, le tabou autour de l'argent était un obstacle que nous avons dû contourner à maintes reprises sur le terrain. En effet, ces sujets sont culturellement sensibles pour les membres de la société. Souvent, les enquêtés procèdent à des manœuvres de tergiversation quand leurs situations pécuniaires sont exposées à autrui. Ceux qui ont des revenus faibles ont parfois tendance à exagérer leurs difficultés. Certains n'hésitent pas à donner leurs coordonnées en vue d'une aide quelconque, tandis que d'autres ont tout simplement refusé de répondre.

Titres des parties

Dans la première partie, nous apporterons quelques *généralités autour de l'OTIV et de la Commune Rurale d'Alasora*. Puis, nous étudierons *la place de l'OTIV au niveau de la société rurale d'Alasora* dans la deuxième partie ; nous y consacrerons une grande place aux résultats de l'enquête. Enfin, dans la dernière partie du mémoire, nous apporterons une *analyse sur le système de microfinance*.

***Partie 1 : Généralités autour de l'OTIV et de la Commune
Rurale d'Alasora***

Introduction partielle

Cette première partie est d'abord réservée à l'analyse de l'évolution diachronique des institutions de microfinance à Madagascar. L'histoire de la microfinance peut être divisée en trois époques distinctes : *avant 1990, de 1990 à 1995 et 1996 à nos jours*. L'origine du système de microfinance à Madagascar remonte donc à environ une vingtaine d'années. L'émergence des institutions de microfinance résulte des lacunes du système bancaire en général à Madagascar au début des années 1990. Un bond considérable s'est ensuite effectué dans les contextes du programme de réajustement structurel. Cet essor est également relatif à des contextes géopolitiques, notamment la tenue de *la Conférence des Nations Unies sur l'Inclusion Financière en Afrique (Dakar 05-06 juin 2006)*

Comme la plupart des institutions de microfinance à Madagascar, l'institution OTIV est apparue dans les contextes historiques précédemment cités. Elle est née en 1994 dans la région de Toamasina, puis elle a connu certain développement avant d'arriver à son stade actuel. Elle est aujourd'hui devenue un réseau de microfinance d'envergure nationale. A ce propos, soulignons que l'OTIV Alasora fait partie du réseau de la région d'Analamanga, plus précisément du sous-réseau *fanambinana*. Elle a été inaugurée le 11 juillet 2003.

Etant donné que cette étude concerne particulièrement l'OTIV Alasora, il paraît incontournable de décrire exhaustivement la commune d'Alasora dans laquelle elle évolue. Force est ainsi de préciser que cette commune est essentiellement rurale, du moins jusqu'ici. En effet, 65% de la population sont des paysans. Elle fait partie du district d'Antananarivo Avaradrano dans la Région d'Analamanga, Province Autonome d'Antananarivo. Elle est située au Sud-Est de la capitale à environ une dizaine de kilomètres. Elle se trouve à 2 km de la route nationale N° 58 B reliant le centre ville à Ambohimambola.

La superficie de la Commune rurale d'Alasora est environ de 44 km². Elle est composée par vingt (20) Fokontany, et chaque Fokontany se subdivise en hameaux. En 2005, elle comptait 31.550 habitants avec une densité moyenne de 717,04 hab/ km². Le taux de croissance annuelle est de 0,62 %. La population active représente 55,74 % de la population totale.

1- Histoire de la microfinance à Madagascar

L'origine de la microfinance à Madagascar remonte à près d'une vingtaine d'années. Son histoire peut être divisée en trois périodes distinctes : avant 1990, de 1990 à 1995 et 1996 à nos jours. Les véritables Institutions de microfinance émergent à Madagascar à partir des années 1990 suite à de nombreuses défaillances du système bancaire en milieu rural.

1.1- Avant 1990

Aucune institution de microfinance n'existait encore à Madagascar avant les années 1990. La BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra)⁵, Banque Nationale depuis 1976 et reprise par la Bank Of Africa (BOA) dans le cadre de sa privatisation, était la seule qui intervenait dans le secteur de la microfinance. Mais ses activités de microfinance étaient limitées à l'octroi de crédits aux paysans et n'atteignent qu'une frange très limitée de la population rurale. L'intervention de cette banque en faveur du secteur de la microfinance s'est toutefois maintenue après sa récente privatisation.

1.2- 1990-1995

L'émergence des Institutions de microfinance a d'abord été favorisée par la mise en œuvre du « Programme de Réajustement Structurel ». Ce programme entraînait de nombreuses réformes, entre autres la privatisation des banques publiques. Mais cette émergence résulte surtout de la conjugaison des interventions de trois entités à savoir :

- Les **Bailleurs de Fonds** (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Allemande, Inter-coopération Suisse...),

- Le **Gouvernement** de l'époque à travers de sa politique en faveur de la Microfinance, avec, bien entendu, le concours de la Banque Mondiale :

- le Projet d'Exécution PATFR/ADMMEC jusqu'en 1997

- le Projet Microfinance (PMF) pour une phase de deux ans 1998-1999

- l'AGEPMF : gestion du Programme Microfinance planifié sur quinze ans dont le démarrage officiel a débuté en juin 1999

- Les **Agences d'Implantation et de Développement ou Opérateurs Techniques Spécialisés** qui ont assuré l'encadrement technique des institutions de microfinance. Il s'agit entre autres de DID, FERT, IRAM, CIDR.

Au cours de cette période, de nombreuses institutions de microfinance, mutualistes et non mutualistes, se sont créées à Madagascar. Les **institutions de microfinance Mutualistes** qui se sont créées au cours de cette période sont les suivantes :

- **AECA/CIDR** en 1990 dans la région de Marovoay,

- **CECAM/FERT** en 1993 dans la région du Vakinankaratra,

- **OTIV/DID** en 1994 dans la région de Toamasina et du Lac Alaotra

- **ADéFI** en 1995 à Antsirabe

- **TIAVO/WOCCU** en 1995 à Fianarantsoa (WOCCU étant l'opérateur, de nationalité canadienne, qui a lancé l'implantation initiale du réseau TIAVO. Il a été ensuite relayé par l'**IRAM** à partir de l'année 1999).

⁵ BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra) : littéralement banque des paysans producteurs.

Le CECAM/FERT et l'**OTIV/DID** constituent aujourd'hui les deux plus grands réseaux dans cette catégorie tant en terme de volume d'activités qu'au niveau de la couverture géographique.

Et conjointement aux institutions de microfinance mutualistes, des **Institutions de Microfinance non mutualistes** telles que *SIPEM, VOLA MAHASOA/CIDR, APEM/PAIQ, EAM, Caisse d'Epargne de Madagascar (CEM), CEFOR, HAINGONALA, MAHA VOTSE, MICROCRED*, ont été également mises en place.

1.3- Depuis 1996

A partir de 1996, les institutions de microfinance (**OTIV/DID**, CECAM/FERT, TIAVO/IRAM, AECA/CIDR, EAM...) ont connu une extension géographique assez remarquable et une consolidation de leurs réseaux préexistants. Concernant l'OTIV, elle a connu à partir de 1996 une extension de ses activités avec l'ouverture de nouvelles caisses dans les zones périurbaines d'Antananarivo, dont Alasora, et du Nord Est de Madagascar, notamment dans la région de SAVA. Depuis 2000, elle s'implante dans la zone urbaine d'Antananarivo. A titre d'information, de nouvelles Institutions de Microfinance ont vu le jour à Madagascar en 2007, à savoir : *Accès Banque, Microcred et PAMF (Première Agence de Microfinance)*.

1.3.a- Le cadre juridique relatif à l'activité et au contrôle des Institutions de Microfinance

Il s'agit de la loi N°**2005-016 du septembre 2005** dont le décret d'application N°**2007-012** fixant les formes juridiques des IMF et les modalités de leur immatriculation au Registre du Commerce des Sociétés et le décret d'application N°**2007-013** portant fixation du capital minimum des établissements de crédit et de la valeur nominale des titres de participation. Ces deux décrets n'attendent plus que leur publication dans le journal Officiel de la République de Madagascar.

1.3.b- L'environnement de la Microfinance à Madagascar

La politique du gouvernement malgache de l'époque pour le secteur de la microfinance concernait à la fois sa promotion et sa régulation, il avait à ce propos mis de l'avant :

- *des politiques de réforme du secteur financier (politique monétaire et fiscale),*
- *la modernisation de la législation bancaire,*
- *la privatisation des banques d'Etat.*

Le gouvernement de l'époque s'engageait à promouvoir et à développer le secteur de la microfinance. Il élaborait un cadre réglementaire (**loi 95-030**) pour assurer le développement des initiatives en microfinance (**loi 2005-016 du septembre 2005** relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance). Le Ministère des Finances et du Budget assurait la coordination du développement de la microfinance avec les intervenants, par le biais de la Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF). Il assurait également la responsabilisation et la surveillance du secteur auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF). Par ailleurs, il s'occupait du suivi et de l'application des règles, des normes prudentielles, des autorisations et des agréments.

C'est dans cette optique que le gouvernement a approuvé en juin 2004 le Document de Stratégie Nationale de Microfinance élaboré en avril 2004 suite à un processus participatif de tous les acteurs et intervenants du secteur. Un Atelier s'est tenu en octobre 2007 suite à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF) et dont l'objet était d'aligner le contenu de la SNMF aux objectifs et directives du Madagascar Action Plan (MAP).

En collaboration avec les différents acteurs et intervenants, le Gouvernement malgache de l'époque a engagé une réflexion sur :

- *L'appui à la professionnalisation des Institutions de Microfinance,*
- *La régulation de leur développement sur tout le territoire,*
- *La définition d'un cadre sécurisant et favorisant l'accès au refinancement.*

1.3.c- La Conférence des Nations Unies sur l'Inclusion Financière en Afrique

La *conférence de Dakar* était un évènement historique mondial favorable à l'essor du secteur de la microfinance en Afrique et à Madagascar. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds d'Équipement des Nations Unies ont organisé les 5 et 6 juin 2006, à l'Hôtel «Le Méridien Président» de Dakar (Sénégal), une conférence de haut niveau sur l'*inclusion financière* en Afrique. La conférence de Dakar a porté sur les défis et les obstacles liés à la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique.

Elle a contribué au renforcement des décideurs politiques et des autres acteurs concernés dans leurs efforts visant une meilleure situation économique à assurer aux populations pauvres ou à faibles revenus ainsi qu'aux micros et petites entreprises en Afrique. Leurs efforts visaient particulièrement à promouvoir l'accès durable à une large gamme de produits et services financiers. Par ailleurs, elle a capitalisé les leçons tirées des récentes expériences accumulées dans l'élaboration des stratégies nationales de microfinance en Afrique.

Elle s'est servie également du cadre et des recommandations du document récemment publié, intitulé « *construire des secteurs financiers inclusifs pour le développement* ». Enfin, la conférence a permis d'assurer le suivi de plusieurs initiatives et conclusions issues de l'*Année Internationale du Microcrédit* décrétée par les Nations Unies.

2- Généralités autour de l'OTIV Alasora

C'est dans les contextes précédemment cités que l'institution financière mutualiste et épargne OTIV est née en 1994 dans la région de Toamasina et du Lac Alaotra, puis se développe. Entre 1990-1995, comme la plupart des Institutions de Microfinance, elle émerge dans les contextes du réajustement structurel, et surtout grâce à la conjugaison des interventions des Bailleurs de Fonds, du gouvernement de l'époque et enfin des **Agences d'Implantation et de Développement ou opérateurs techniques spécialisés**.

A partir de 1995, l'OTIV dans la région d'Analamanga était à la base un projet canadien appelé ADÉFI qui œuvrait dans le domaine de la microfinance. Mais par la suite, en 1997, les canadiens ont quitté le pays car le projet arrivait à son terme, c'est ainsi que les Malgaches restés au pays ont essayé de faire perdurer le système en s'associant avec l'OTIV initiale qui se situait exclusivement dans les régions de Toamasina et du Lac Alaotra. Dès lors, l'OTIV est devenu un réseau de microfinance d'envergure nationale.

Ses principaux bailleurs de Fonds sont actuellement la Banque Mondiale et l'Agence d'Execution du Projet Microfinance (pour les réseaux d'Antananarivo, d'Antsiranana, Lac Alaotra et Toamasina), le Fonds International du Développement Agricole, le Ministère de l'Agriculture, le Projet d'Amélioration et du Développement Agricole du Nord Est (pour le réseau du SAVA) et enfin le Développement international Desjardins (pour l'ensemble des réseaux OTIV)

Les principaux services qu'elle fournit à ses membres sont la formation, l'inspection-vérification puis l'encadrement technique. Nous pouvons actuellement dénombré cinq réseaux OTIV situés respectivement dans le Lac Alaotra, le long du littoral de la province de Toamasina, dans la région de Diana, dans la région de la Sava, puis dans la province d'Antananarivo (notamment dans la région d'Analamanga).

Le siège du réseau de la région d'Analamanga, appelé Union des OTIV, se situe à Antanimena. Il est composé par quatre sous-réseaux à savoir : l'OTIV *Farimbotsoa*, l'OTIV *Aina*, l'OTIV *Mihavosoa* et l'OTIV *Fanambinana*. L'OTIV Alasora que nous étudions fait partie du sous-réseau *fanambinana*. Ce dernier est composé par l'OTIV Itaosy (siège du réseau fanambinana), l'OTIV Andoharanofotsy, et enfin l'OTIV Alasora. L'OTIV Alasora a été inaugurée le 11 juillet 2003 par le Premier Ministre Jacques Sylla.

En tant qu'institution mutualiste, l'OTIV fonctionne selon le principe de la *solidarité entre membres*. Voilà pourquoi elle est gérée à travers le système d'Assemblée Générale. Le comité d'administration est formé par les membres eux-mêmes. Les cinq membres de ce comité, à savoir le Président, le Vice-président, le Secrétaire et les deux membres conseillers, sont élus démocratiquement à l'occasion des assemblées générales.

Chaque caisse, en l'occurrence celle d'Alasora, est formée par un Premier Responsable (Gérant-Directeur), des Agents Administratifs, un comité de crédit (étude et validation des dossiers), un superviseur de crédit, un comité de sécurité et de contrôle, un ou deux caissiers et quelques animateurs. Ces derniers sont aussi des adhérents élus démocratiquement au cours des assemblées générales.

L'OTIV Alasora a connu ces deux dernières années une remarquable augmentation de l'effectif de ses membres. Selon les responsables, elle reçoit entre trente (30) à cinquante (50) membres par mois. En juillet 2008, elle comptait 2 322 comptes simples. D'après les responsables, au mois de mai 2009, ce chiffre est passé à **2927**. Ainsi, en seulement un an, 605 personnes ont renforcé l'effectif des adhérents, soit une augmentation de 26%. A noter que **123** comptes sont des comptes collectifs : associations de femmes (FITATI...), associations d'artisans, associations des parents des élèves (FRAM), personnes morales (église, école...). Au total, le nombre de comptes (comptes simples et comptes collectifs) en mai 2009 est de **3050**.

Pour être membre de l'OTIV, il faut : *payer un droit d'adhésion de 1.000 Ariary, avoir un capital social de 5.000 Ariary puis fournir un certificat de résidence et une photocopie de la CIN.*

Les membres peuvent bénéficier d'un financement 3 mois après s'être adhérents. Le taux d'intérêt varie en fonction des types de projet : 3% par mois pour les matériels (biens d'équipement ménager), 2,5% par mois pour les commerces, 2,5% par mois pour les constructions et 2,5% par mois pour les productions.

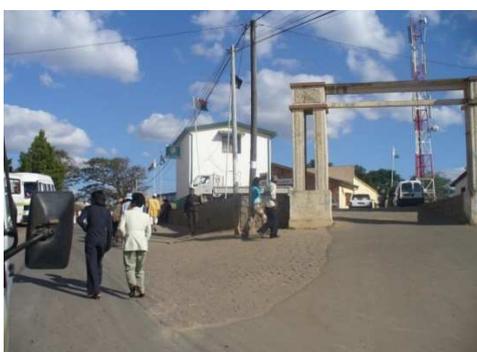
Les membres devraient avoir au moins 25% du montant à emprunter (gage) pour pouvoir bénéficier d'une aide. Le remboursement se fait en 9 mois ; il peut être effectué en une seule fois. S'ils épargnent sans faire de prélèvement sur le capital, l'OTIV leur verse 3% d'intérêt par an.

Pour pouvoir emprunter, il faudrait : *être adulte, être âgé de moins de 65 ans, être régulier vis à vis des précédents emprunteurs, avoir un gage (financier et matériel), avoir un casier judiciaire vierge, présenter un document de projet avec le devis estimatif, avoir un certificat de résidence et une déclaration de patrimoine avoir une déclaration des revenus et des dépenses, avoir une autorisation ou licence d'activité ou présenter les deux dernières fiches de paie*

Tableau N°3 : Les différentes étapes de financement de l'OTIV

Etapes	Montant (Ariary)	Durée de remboursement (semaine)
<i>1^{ère} étape</i>	< 60 000	16
<i>2^{ème} étape</i>	< 100 000	16
<i>3^{ème} étape</i>	< 140 000	20
<i>4^{ème} étape</i>	200 000	20
<i>5^{ème} étape</i>	> 200 000	26

Source : OTIV Alasora (2009)



Photographie N°1 : Caisse de l'OTIV Alasora

Photographie N°2 : Caisse de l'OTIV Alasora



Photographie N°3 : Une adhérente avec son carnet

Les responsables de la commune rurale d'Alasora ont constaté que les villageois se plaignent en général d'insuffisance de fonds pour le développement de leurs activités de production. En effet, leurs moyens de production sont limités aux matériels rudimentaires, particulièrement la bêche. Par ailleurs, les fertilisants sont inaccessibles à cause de leurs prix souvent exorbitants, et les techniques utilisées sont traditionnelles. Néanmoins, l'intervention de l'OTIV est bien connue par une partie grandissante de la population et ses services sont empruntés par de plus en plus de personnes. Toutefois, afin de développer leurs activités, les habitants souhaitent la venue d'autres organismes œuvrant dans le domaine de microcrédit et de financement pour pouvoir faire des choix.

3- Histoire d'Alasora

Alasora faisait partie du berceau de la royauté du Merina. Ce nom signifie « forêt de sora ». Il était l'un des plus anciens villages de l'Imerina. Il était fondé en 1490 par le prince RAMASIMPARIHY. C'étaient les Reines RANGITA, RAFOHY (1500-1520) et son frère ANDRIANAPONGA II, siégeant encore à l'époque à Merimanjaka, qui lui avaient donné ce nom. C'est seulement après les décès de RANGITA et de RAFOHY que le village d'Alasora était devenu le siège définitif de la seigneurie Merina.

ANDRIAMANELO (1540-1575) succédait à sa mère RAFOHY. Il achevait la construction du palais d'Alasora. Il faisait creuser tout autour de son palais un fossé «HADIVORY» et un autre parallèle «HADIFETSY» doublé d'un autre fossé de diversion et de vigilance pour se protéger contre ses ennemis. Il n'y avait alors qu'un seul accès au palais, le « VAVAHADY », un portail à pierre plate abrité par les figuiers ou « Aviavy » (arbres séculaires signes de la royauté). Ainsi pour la première fois à Alasora, ANDRIAMANELO avait esquissé le premier plan d'urbanisme et d'aménagement des résidences royales, adopté depuis dans tout l'Imerina.

Puis, il se lançait à la conquête des autres villages afin d'élargir son royaume. Il avait repoussé les VAZIMBA en utilisant les sagaies, appelées « feux volants », que les rois de Menabe lui avaient offertes. A noter que le VAZIMBA était le peuple qui occupait le pays Merina avant eux. Ce projet d'extension était ensuite poursuivi par ses successeurs, notamment ANDRIAMASINAVALONA.

ANDRIAMASINAVALONA (1675-1710) naquit à ALASORA et y passa son enfance et sa jeunesse. Puis, il quitta Alasora afin de s'emparer du Trône d'Antananarivo. Il avait achevé l'organisation de l'espace royal à Alasora par l'aménagement des tombeaux (Fasana fito miandalana) où les rois et les membres de sa famille avaient été inhumés. Il avait érigé, pour la première fois, à Alasora la première pierre levée en IMERINA (Ambatomitsangana) ainsi que la première retenue d'eau (Andriambato) et la première digue (Fefiloha, Vahilava) pour l'irrigation de la plaine d'Alasora (650 hectares). Alasora était la Capitale du Vakinisisaony, un des 6 territoires de l'Imerina d'autrefois, les 5 autres étant Avaradrano, Ambodirano, Marovantana, Vonizongo et Vakiniadiana.

4- Monographie d'Alasora

Après avoir procédé à cette approche diachronique, il paraît judicieux maintenant de procéder à une analyse descriptive de la société rurale d'Alasora contemporaine à travers la monographie. La Commune rurale d'ALASORA fait aujourd'hui partie des Communes du district d'Antananarivo Avaradrano dans la Région d'Analamanga, Province Autonome d'Antananarivo. Elle est située à environ une dizaine de kilomètres au Sud-Est d'Antananarivo. Elle se trouve à 2 km de la route nationale N° 58 B reliant le centre ville à Ambohimambola.

Plusieurs coopératives de transport (SCOMTRA, KOMI et KOFIMASI) interviennent aujourd'hui pour relier Alasora à ses Communes limitrophes et surtout Antananarivo ville. De plus les aux Fokontany sont relativement faciles car les pistes sont praticables toute l'année. La superficie de la Commune rurale d'Alasora est environ de 44 km². Elle est composée de vingt (20) Fokontany. Chaque Fokontany se subdivise en hameaux. Nombreux intervenants ont déjà collaborés avec la Commune particulièrement : le Faritany, le Fonds d'entretien Routier, le FID, l'Aide et Action, l'Habitat pour l'Humanité, l'Association MRL HIMO Urbain et le SAF FJKM.

Ils ont contribué à la réalisation de plusieurs grands projets tels que la réhabilitation des routes, des canaux et des ruelles. Ils ont également participé à la construction d'un abattoir (Ankadindratombo), d'un marché hebdomadaire (Est Mahazoarivo), d'un EPP (Miadana), d'une maison de quartier (Miadana) et de logements.

Par ailleurs, beaucoup d'organisations, à savoir : Association VONONA, Association FIVOARANA, Association « Vehivavy Mivoatra Ambatonjara Alasora », Association « Aina sy Vonjy », Association « Vehivavin'Alasora Mandroso » (VAM), Fikambanan'ny Tanora Fanantenana Mahasoana (FITAFAMA), Fikambanana TSIMBINA, Association "Tontolo Maitso", ONG HASINA, ont été mises en place dans la Commune. (*Source* : Monographie communale 2005)

Plusieurs organisations siègent dans la Commune d'Alasora : Tanora'Alasora Mivondrona (TAM), Association des Jeunes Ambohimarina (AJA), Ambohitromby Mivoatra (AMI), Ankazobe Mivoatra, ONG Tany Tsara, Association Villageoise Ambodivoanjo Fitsimbinana, Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance, Vondrona Itambaran'ny Tambanivohitra Mifampitsimbina (VITAMINA), Fampandrosoana an'Alasora, Taona 2000 (FALT 2000), Association FIVOARANA, Association MAHALIANA, Centre TIA ZAZA, LINA MITSINJO (LIMIT), Association des Brodeuses d'Alasora (Madagascar Hilfe Alasora), Association Mahasoan'ambatomalaza (AV Mahasoana), Association Fihezahana Mahitsy (FIHEZA), Fivondronan'ny Mpivarotra Ankadindratombo Miray, Association AVOTRA, Vondron'ny Tantsaha Mpamokatra Miray, Association VOATAHY, Association Ambohidrazaka Miray (AVAM).

4.1- Les ressources humaines

4.1. a - Population

La Commune d'Alasora compte 31.550 habitants en 2005. La densité moyenne de la population est de 717,04 hab/ km². La population est relativement jeune ; la population active, c'est-à-dire les personnes entre 18 et 50 ans, représente 55,74 % de la population totale, tandis que 10,53 % de la population ont entre 11 et 17 ans. Ces chiffres traduisent que la Commune dispose d'un certain potentiel humain important.

4.1.b- Démographie

Le nombre de population totale de la commune est de 31550. Le taux de croissance annuelle est de 0,62 %. Le tableau suivant résume la situation démographique de la Commune en 2005.

Tableau N°4 : Situation démographique de la Commune

Variables démographiques	Chiffres
Population	31 550
Naissance	312
Décès	115
Taux de naissance (%)	0,98
Taux de mortalité (%)	0,36
Taux de croissance (%)	0,62

Source : Service Etat Civil de la Commune Rurale d'Alasora (2005)

CARTE N°2 : LOCALISATION DE LA POPULATION



Source : PCD Alasora (2009)

4.2- Les ressources naturelles

4.2.a- La climatologie

La Commune d'Alasora a un régime climatique de type tropical d'altitude. Elle a une température moyenne annuelle de 20° Celsius. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons distinctes :

- une saison sèche et fraîche, entre Avril et Octobre
- une saison chaude et pluvieuse, de Novembre à Mars

4.2.b- Le relief

Trois formes de relief se superposent dans la Commune rurale d'Alasora :

- un relief formé par une large plaine;
- un relief marqué par une succession de collines;
- un relief de montagne dont le point culminant se trouve à 1417 m d'altitude.

4.2.c- L'utilisation du sol

Dans les Fokontany d'Alasora, 1060 ha de terrains, soit 24,53% de la surface totale de la commune sont occupés par les habitations, tandis que les terrains de cultures (rizières, mosaïque de cultures) représentent 46,41%.

Tableau N°3 : L'occupation du sol

<i>Occupation du sol</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<i>Rizières</i>	1331	30,80
<i>Mosaïques de cultures</i>	670	15,51
<i>Savanes herbeuses</i>	450	10,41
<i>Marais / zone inondable</i>	630	14,58
<i>Plans d'eau</i>	180	4,17
<i>Surfaces bâties</i>	1060	24,53
<i>Total</i>	4321	100

Source : Monographie communale (2009)

4.2.d- Eaux et Forêts

La Commune d'Alasora ne dispose pas de forêts naturelles. Toutefois, les plantations de pin, d'eucalyptus, de mûrier, et de ravintsara, constituent une couverture forestière de 57 ha. Par ailleurs, les terrains disponibles pour le reboisement sont aussi limités, la majeure partie des terrains a des propriétaires. Quelques fois, des actions de reboisement ont été réalisées par des étudiants. En moyenne, un cas de feu de brousse par an touche la commune ; et la surface ravagée est estimée à 15 ha chaque année, Ambohitrandriananahary et Tsipaofaho sont les zones les plus touchées par ce fléau. Le pinus, l'eucalyptus, le ravintsara et le mûrier (voaroy hazo) sont les types de forêts prédominants dans la commune.

4.2.e- Les ressources foncières

Pratiquement la totalité des terrains a des propriétaires, cependant, certains ne sont pas encore titrés ni bornés. Souvent, les terrains (culture et habitation) se transmettent de façon « informelle », d'une génération à une autre, sous forme d'héritage (phénomène de « lova »).

Actuellement, nombreux sont ceux qui désirent faire le bornage de leurs terrains ; mais la procédure trop compliquée, coûteuse et longue altère leur volonté. Ce problème résulte de la méconnaissance des textes et lois relatifs au foncier et des procédures à suivre pour la régularisation des terrains. Il est certainement lié au faible niveau d'éducation des habitants, notamment des paysans.

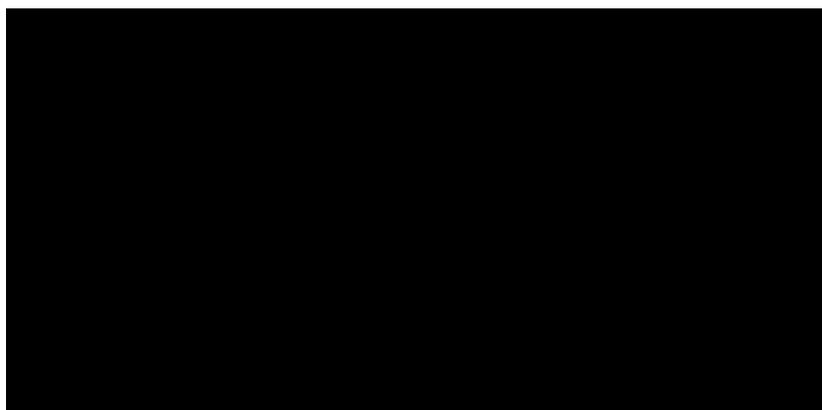
4.3- Les activités économiques

4.3.a- Agriculture

- Les moyens de productions

Bien que située à proximité de la ville, l'activité agricole est encore prédominante dans la Commune d'Alasora. L'agriculture est de type parcellaire, chaque famille possède des lopins de terre qu'elle exploite individuellement. Il existe trois modes de moyens de production : par propriétaire, en métayage ou en fermage.

Graphique N° 01 : Moyens de production dans la Commune



Source : PCD Alasora 2005

D'une manière générale, la pratique culturale reste traditionnelle. Toutefois, certains paysans utilisent les engrais modernes et les pesticides pour améliorer leur productivité bien que leurs prix ne soient pas toujours à leurs portées. En ce qui concerne les matériels et les outillages agricoles, l'*Angady* (bêche) reste l'outil le plus utilisé. Toutefois, certains paysans utilisent des herse, des sarcleuses, des charrues pour la riziculture, des motopompes, des pulvérisateurs pour la culture maraîchère.

- L'irrigation

Le fleuve d'Ikopa constitue le principal cours d'eau de la Commune rurale d'Alasora. Il prend sa source aux environs du lac Tsiacompaniry. Dans la partie nord-est d'Alasora, il prend le nom de Varahina. Il est orienté vers le nord-ouest. Des canaux ont été construits pour irriguer les hameaux nécessaires, mais comme l'eau de cette rivière est utilisée par plusieurs Fokontany, la quantité d'eau arrivée au niveau d'Antangiorika et Andriambato n'est pas toujours suffisante, cette carence est très importante en saison sèche.

- Le calendrier cultural

Le calendrier agricole est presque étendu sur toute l'année, ainsi, il est conditionné par le rythme pluviométrique et les types de culture. Les travaux de préparation du sol commencent généralement à partir du mois d'août jusqu'au mois de novembre. Et la récolte s'étale entre le mois d'avril et le mois de juin.

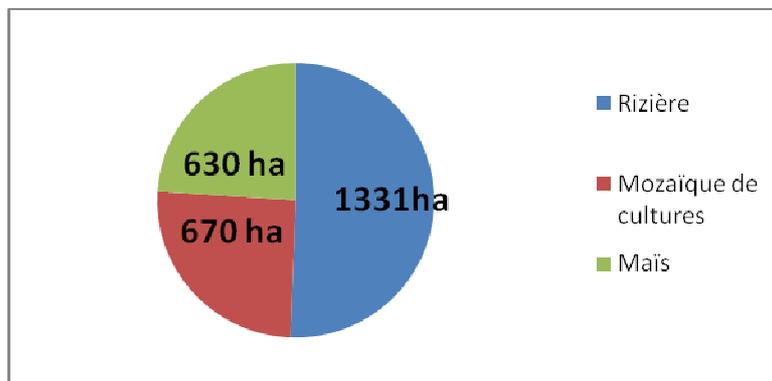
Par ailleurs, les cultures de contre saison se pratiquent au mois d'avril jusqu'au mois d'octobre. La préparation du sol s'effectue durant le mois d'avril et le mois mai, puis la récolte en septembre/octobre.

- La production

La culture du manioc et du maïs est destinée essentiellement à l'autoconsommation. C'est la culture maraîchère qui tient une place importante dans l'économie de la commune car elle constitue la principale source de revenu des habitants. D'une part, les paysans de la commune approvisionnent quotidiennement la capitale en différents légumes, et d'autre part ils expédient leurs produits vers Toamasina à travers les collecteurs.

Dans la Commune d'Alasora, les résultats des enquêtes effectuées au niveau des villages montrent que la culture vivrière (riz et manioc surtout et à moindre degré le maïs et le taro) occupe plus de 76, 05% des terrains de culture et le reste est réservé maraîchère. La tomate, le poireau et le chou-fleur figurent parmi les principaux produits cultivés, mais il y a aussi d'autres légumes comme le haricot, le petit pois, le chou, le poivron ... et les différentes espèces de brède.

Graphique N° 02 : Occupation des terrains de culture



Source : PCD Alasora (2005)

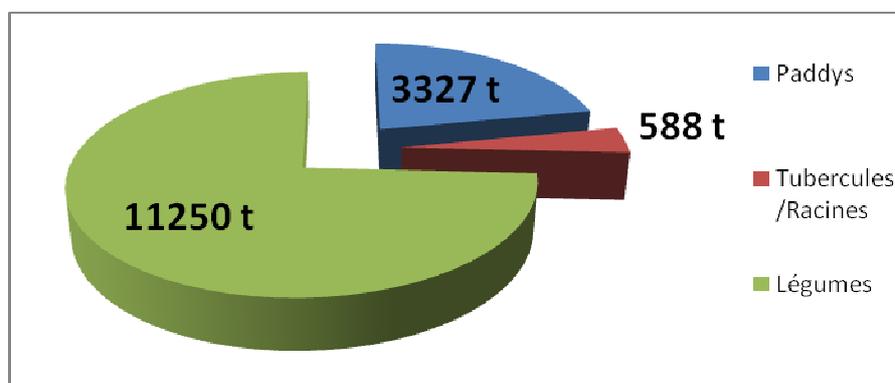
Les terrains de culture sont exploités au maximum. Pour augmenter la production, les paysans doivent améliorer leurs techniques agricoles par l'utilisation des engrais en plus de la fumure organique et des pesticides pour lutter contre les insectes et traiter les maladies. Or, les paysans ne maîtrisent pas encore l'utilisation de ces produits chimiques, aussi demandent – ils l'appui et l'encadrement des conseillers agricoles.

Compte tenu de l'étendue de sa zone d'intervention et du manque de moyens, ces derniers n'arrivent pas à assurer l'encadrement de tous les paysans de la Commune. Certains paysans pratiquent le Système Riziculture Amélioré (SRA) et aussi le Système Riziculture Intensive (SRI), mais ils demeurent une minorité. En ce qui concerne la production, les paysans de la commune produisent environ 3327 tonnes de riz, 11250 tonnes des légumes et 588 tonnes de tuberculeuses racines annuellement.

Tableau N°6 : Calendrier cultural

<i>Espèces cultivées</i>	<i>Semis/ plantation</i>	<i>Récolte</i>	<i>Observations</i>
<i>Riz de 1^{ère} saison</i>	Avril – mai	Déc – fev	
<i>Riz de 2^{ème} saison</i>	Nov – Déc	Mars – avril	
<i>Maïs</i>	Nov	Fev – mai	La plupart du temps, les maïs sont plantés sur les bords des parcelles.
<i>Manioc</i>	Juin – nov	Juin de la 2 ^{ème} année Mai - oct de la 2 ^{ème} année	
<i>Tomate</i>	Déc Mai – juin	Mars Septembre Octobre	En contre saison dans les rizières.
<i>Autres cultures (carotte, betterave, aubergine, poivron, haricot-vert, poireau ...)</i>	Toute l'année	Toute l'année	Il n'y a pas de saison bien précise mais se cultivent quasiment toute l'année
<i>Choux, chou- fleur</i>	Mai, juin juillet,	Août à novembre	
<i>Brèdes</i>	Avril – juillet	Juin- septembre	L'invasion des pucerons pendant la période de pluie nécessite des traitements coûteux en pesticides limitant ainsi la culture des brèdes.

Source : PDC Alasora (2008)

Graphique N° 03 : Production annuelle

Source : PDC Alasora (2008)

- Les contraintes relatives à l'agriculture

Les contraintes liées à l'activité agricole sont multiples :

- La non maîtrise de l'eau due à l'insuffisance des infrastructures agricoles : barrage, vanne. De plus, certains réseaux d'irrigation, existants des années auparavant, ne sont plus utilisables car ils sont remplis de terre et de végétation (déficit en saison sèche et excédentaire en période de pluie).
- La carence des matériels agricoles
- L'insuffisance de sensibilisation et d'encadrement technique
- L'insuffisance et le coût inaccessible des produits phytosanitaires
- Le manque, sinon l'inexistence, de semences améliorées
- Les bas prix des produits sur le marché
- Le paiement différé des collecteurs

4.3.b- Elevage

En nombre de tête, l'élevage de volailles constitue plus de 93,56% du cheptel, celui des bovins 5,21% et les porcins 1,23%. Les éleveurs pratiquent l'élevage traditionnel et en général les produits ne sont vendus qu'en cas de besoin de liquidité. Les bovins sont aux nombres de 858 dans toute la Commune, l'élevage des porcins se fait selon les techniques traditionnelles.

Tableau N°7 : Les effectifs du cheptel

Cheptel	Nombre de têtes	Pourcentage (%)
<i>Bœufs</i>	858	5,21
<i>Porcs</i>	203	1,23
<i>Volailles</i>	15 419	93,56
Total	16 480	100

Source : monographie communale(2005)

4.3.c- Industrie

Cinq usines et entreprises sont implantées dans la Commune d'Alasora.

Tableau N°8 : Industries dans la commune

<i>Nom Groupement</i>	<i>Filière</i>	<i>Localité</i>
Zone Franche Initiative	Confection	Mahitsy
Zone Franche Initiative	Confection	Amboaroy
FIBROSIMA GASY MIRAY	Fabrications des toitures en fibrociment	Mahitsy
FOHINE	Distillerie	Ambohimarina
ALIZE	Exportations des produits artisanaux	Ambodivondava

Source : monographie communale (2005)

4.3.d- Artisanat et petits métiers

Il existe en 2005 trente-cinq (35) associations d'artisans dans la commune. La majorité œuvre dans le domaine de la broderie. Le tableau suivant permet de connaître leur liste exhaustive :

Tableau N° 9 : Associations d'artisans de la Commune

N°	Nom Groupement	Filière	Localité
01	FIAMI	Broderie	ALASORA
02	FANAMBINANA I	Broderie	AMBATOMALAZA
03	FANIRY	Broderie	AMBOHIMARINA
04	MIAVOTRA II	Broderie	AMBOHITROMBY
05	FIMIHA	Broderie	MAHATSINJO
06	FANANTENANA	Broderie	MAHITSY
07	MIAVOSA	Broderie	MANDIKANAMANA
08	MIOTY SOA	Broderie	MIADANA
09	MITSINJO	Broderie	AMBODIVONDAVA
10	SOAFIANATRA	Broderie	AMBOHITANETY
11	EZAKA MIRAY	Broderie Confection	ANKADINDRATOMBO
12	MIAVOTRA I	Broderie Confection	AMBOAROY
13	MISANDRATRA	Broderie Confection	ANKADIEVO
14	AVOTRA	Broderie Confection	EST-MAHAZOARIVO
15	TSARA LOVA	Broderie Confection	MENDRIKOLOVANA
16	FIVEVO	Confection	ALASORA
17	KIRY	Crochet	AMPAHIBATO
18	FINOANA	Crochet	MENDRIKOLOVANA
19	EZAKA ALASORA	Broderie Confection	AMBODIVOANJO
20	FINOANA FITIAVANA FANANTENANA	Ferblanterie	ANKAZOBE
21	TOKY	Ferblanterie	MAHITSY
22	TALENTA	Fibre vannerie	SUD-AMBOHIPO
23	VATO FIFALIANA	Lapidairerie	ANKADINDRATOMBO
24	VATO BE	Lapidairerie	SUD-AMBOHIPO
25	FITAMITA	Lutherie	ANKADIEVO
26	FANAMBINANA III	Maroquinerie	AMBATOMALAZA
27	MIASA I	Maroquinerie	AMBOAROY
28	FANAMBINANA II	Menuiserie	AMBOHIMARINA
29	FIVOARANA	Menuiserie	EST-MAHAZOARIVO
30	SANDRATRA	Ouvrage métallique	ANKADINDRATOMBO
31	AINGA VAO	Poterie	MIADANA
32	FITARIKANDRO	Vannerie	ANKADIEVO
33	MAILAKA	Ouvrage métallique	AMBOAROY
34	TAHIANA CREATION	Broderie Confection	ALASORA
35	TSARA HODITRA	Maroquinerie	ALASORA

Source : monographie communale (2005)

4.3.e- Le commerce

La Commune ne dispose pas de jours de marché où les producteurs amènent leurs produits. Toutefois, elle a un marché hebdomadaire dans le Fokontany Est Mahazoarivo qui constitue le principal débouché de éleveurs et des agriculteurs de la commune. Par ailleurs, le secteur commerce, notamment les détaillants, s'est développé de façon considérable durant les cinq dernières années. Il existe actuellement 410 détaillants, généralement appelés épiceries, dans la commune.

Tableau N° 10 : Activités commerciales dans la Commune

Activités	Nombre
<i>Grossistes</i>	3
<i>Détaillants</i>	410
<i>Quincailleries</i>	3
<i>Bougeries</i>	4
<i>Restaurants</i>	4
<i>Espaces</i>	5
<i>Hôtelleries</i>	4

Source : monographie communale (2005)

4.4- Répartition de la population selon le secteur d'activité

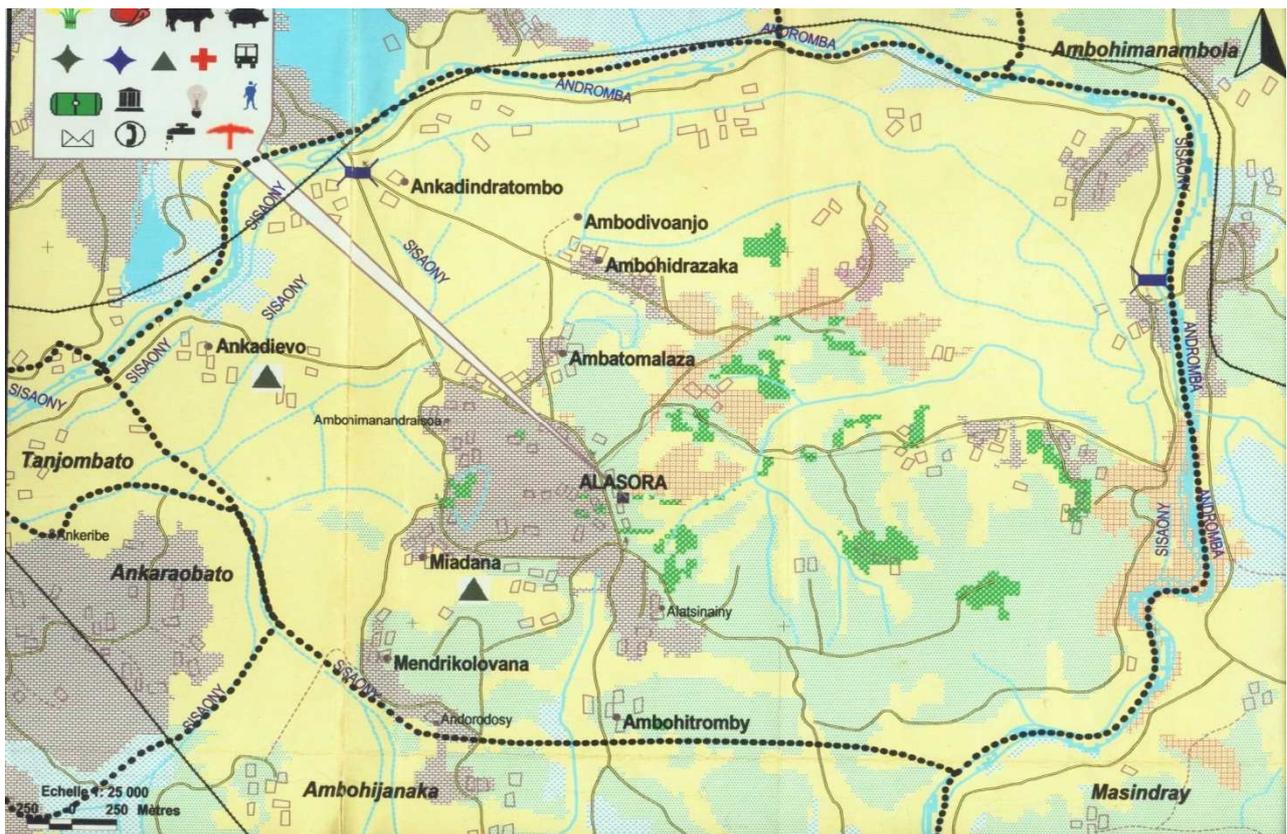
La population peut se répartir dans tous les secteurs d'activités, 65% de la population vivent dans le secteur primaire (agriculture et élevage), 17% dans le secteur secondaire (industrie, salariat privé, et artisanat), 18% dans le secteur tertiaire (commerce, services, fonctionnariat, transport).

Tableau 11 : Répartition de la population selon les statuts socioprofessionnels

Statuts socioprofessionnels	Effectif	Pourcentage (%)
<i>Paysans</i>	2.0508	65
<i>Artisans</i>	947	3
<i>Salariés privés</i>	4.417	14
<i>Commerçants</i>	3.155	10
<i>Fonctionnaires</i>	1.893	6
<i>Transporteurs</i>	631	2
Total	31550	100

Source : Analyse personnelle à partir du PCD Alasora (2005)

Carte N°3 : OCCUPATION DU SOL DANS LA COMMUNE



Légende

- : Limite de Commune
- : Piste
- : Sentier
- : Cours d'eau permanent
- : Cours d'eau temporaire

Occupations du sol

- Rizière
- Mosaïque de cultures
- Savane herbeuse
- Marais
- Plan d'eau
- Surfaces bâties

Source : PCD Alasora (2005)



Photographie N°4



Photographie N°5



Photographie N°6

Conclusion partielle

Nous avons vu le long de cette première partie que l'histoire des institutions de microfinance à Madagascar est divisée en trois périodes (avant 1990, de 1990 à 1995 et 1996 à nos jours). Leur essor a été favorisé par la mise en œuvre du « programme de réajustement structurel ». Il résulte également de la conjugaison des interventions des **Bailleurs de Fonds**, du **gouvernement de l'époque**, des **agences d'implantation et de développement puis des opérateurs techniques spécialisés**. C'est grâce à ces contextes que les institutions de microfinance de l'OTIV, dont l'OTIV, a vu le jour puis se développe.

Compte tenu du fait que notre étude concerne le cas particulier de l'OTIV Alasora, nous avons tenu à donner une définition exhaustive de la société d'Alasora. A travers la monographie, nous avons pu constater que la société rurale d'Alasora est essentiellement rurale. En effet, 65% des habitants sont des paysans. Cependant, nous avons constaté que les autres catégories socioprofessionnelles, notamment les salariés privés 14% et les commerçants (10%) sont sur le point de progresser statistiquement.

Ces considérations préalables s'avèrent indispensables dans la poursuite de nos argumentations. Les données qui figurent dans la monographie vont nous servir de base dans l'analyse du revenu et de l'épargne puis du financement. Ces trois rubriques vont être au cœur de nos réflexions dans la deuxième partie.

*Partie 2 : La place de l'OTIV au niveau de la société rurale
d'Alasora*

Introduction partielle

Etant donné que le cadre théorique que nous utilisons dans cette étude est le structuralisme, nous nous intéresserons aux différents comportements des membres de la société selon leurs positions respectives dans la structure sociale. Dans les sociétés contemporaines, cette structure sociale est essentiellement façonnée par le statut socioprofessionnel et surtout la situation économique des ménages.

Voilà pourquoi, notre attention se focalisera principalement sur le revenu, l'épargne et le financement. En effet, ces trois domaines sont à la base de la situation économique des ménages. Le revenu sera le thème que nous allons considérer premièrement dans la mesure où il est au centre de la vie de tout ménage.

C'est seulement après avoir étudié les revenus de toutes les catégories socioprofessionnelles que nous étudierons la rubrique épargne. La compréhension de la « *conscience collective* » de la société vis-à-vis de l'épargne sera alors notre priorité. Nous étudierons plus précisément les motifs personnels qui poussent les membres à gérer leurs épargnes à travers l'OTIV.

Le financement constituera le dernier thème de réflexion de cette deuxième partie. Les raisons qui motivent les membres à recourir au financement seront au centre de nos préoccupations. A cet effet, nous procéderons à quelques études de cas, en privilégiant les *vicissitudes individuelles* qui ont contribué à ce choix. Les études de cas cherchent également à appréhender les *différentes manières d'utiliser les prêts* et enfin les *incidences du financement sur la situation économique des membres*.

1- Le revenu des ménages

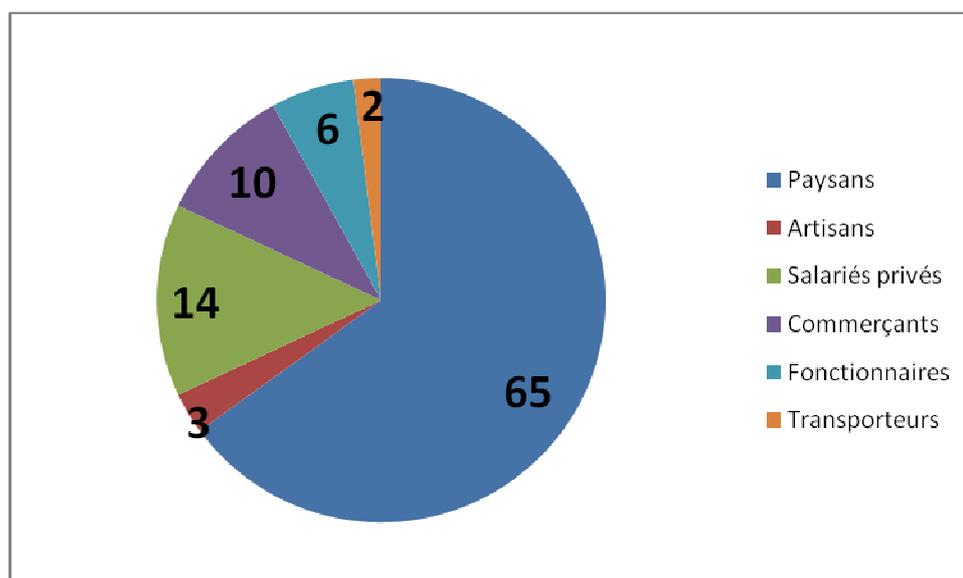
Avant d'étudier l'épargne et l'investissement des ménages d'Alasora, il paraît judicieux de commencer cette deuxième partie par étudier le revenu. Nous allons ainsi essayer de comprendre les différentes manières de gagner du revenu de chaque catégorie socioprofessionnelle.

Le « revenu » peut être appréhendé comme étant *une somme d'argent reçue en contrepartie d'un travail ou d'un service*. Il peut aussi être *le bénéfice non réinvesti d'une micro-entreprise ménagère*. En général, le revenu peut être le salaire d'un ouvrier ou d'un employé, la rémunération d'une nettoyeuse de linge ou d'un jardinier, le traitement d'un fonctionnaire, les honoraires d'un médecin... Il peut également être un loyer mensuel obtenu par un logement. Enfin, il peut être une somme d'argent obtenu par le fermage d'une propriété foncière.

Il paraît opportun de noter que le « vadin'asa », ou activité secondaire, est une pratique très répandue à Alasora, comme dans la plupart des sociétés en difficulté économique. Nous entendons par activité secondaire toutes activités parallèles qui génèrent une rémunération mais qui n'entravent quasiment pas la réalisation de l'activité principale. Il peut venir d'une activité artisanale qui se pratique au foyer. Elle peut également être une recette journalière d'un taxi exploité par d'autre personne ; ou un loyer obtenu par la location d'un logement ou d'un terrain. Dans certains cas, le revenu généré par les activités secondaires dépasse le revenu obtenu dans l'activité principale. Cette pluriactivité est souvent le reflet de l'inadéquation entre les besoins du ménage et les revenus principaux.

Que ce soit grâce à l'activité principale, ou encore à travers les activités secondaires, un ménage peut donc avoir plusieurs sources de revenu. Mais quoi qu'il en soit, le revenu ménager s'obtient en additionnant le revenu de tous les membres du ménage, y compris les enfants qui entrent précocement dans le monde du travail. *Ce revenu ménager est en principe géré par un ou plusieurs membres en vue de la consommation, de l'épargne et des investissements ultérieurs du ménage.*

Graphique N°4 : Répartition de la population selon les statuts socioprofessionnels (%)



Source PCD Alasora (2005)

Tableau N°12 : Estimation du revenu selon les statuts socioprofessionnels

Statuts socioprofessionnels	revenu
Agriculteurs	90 000
Éleveurs	105 000
Salariés	95 000
artisans	85 000
Commerçants	110 000
MOYENNE	97 000

Source : Enquête personnelle (2009)

1.1- Le revenu des agriculteurs

Les paysans sont majoritaires à Alasora, du moins jusqu'à présent, en effet, 65% des habitants sont actuellement des paysans. Environ 45% vivent principalement de l'agriculture, et 20% sont éleveurs. Toutefois, la frontière entre ces deux statuts est assez mince. Les agriculteurs et les éleveurs forment *a priori* une seule classe sociale, celle des paysans. En effet, nous avons pu remarquer à travers nos observations sur terrain que la majorité des paysans pratique parallèlement l'agriculture et l'élevage.

Concernant les paysans, leurs revenus des agriculteurs viennent essentiellement de la commercialisation des récoltes. Le riz, le maïs, le manioc, les légumes et les brèdes diverses sont les principaux produits qu'ils cultivent puis commercialisent. Contrairement aux salariés, leur revenu n'est pas régulier, il peut varier selon les conjonctures (intempéries, sécheresse, inondation...). Il dépend surtout de la surface que l'agriculteur exploite. Plus un agriculteur possède de terre, plus la quantité de sa récolte tend à s'élever proportionnellement, et par conséquent son revenu.

En général, le revenu des agriculteurs est restreint car la productivité est relativement faible. Ce phénomène est relatif au faible niveau technologique et à l'utilisation de techniques rudimentaires. Le principal moyen de production dans le domaine de l'agriculture reste la bêche (angady). En effet, la mécanisation est réservée à une infime minorité. La majorité des paysans utilise encore les techniques traditionnelles. En outre, les fertilisants demeurent inaccessibles. Le zezik'omby⁶ et les zezi-pako⁷ sont les seuls fertilisants qu'ils utilisent. C'est ainsi que leur revenu, et en conséquence leur épargne, demeure relativement faible.

Les agriculteurs ont différentes manières de pratiquer leur activité. Premièrement, le métayage⁸, 27% des terrains de culture dans la commune d'Alasora⁹ sont exploités selon ce système. L'accord consiste généralement à ce que le propriétaire gagne le tiers de la récolte et les deux tiers au(x) paysan(s) qui travaillent sur la propriété. Ce partage s'effectue habituellement après la vente des récoltes.

⁶ Zezik'omby : engrais artisanal fabriqué à partir des excréments des bœufs

⁷ Zezi-pako : engrais fabriqué artisanalement en transformant les déchets

⁸ **Métayage** : mode d'exploitation agricole par lequel un propriétaire donne à bail son domaine à un métayer qui s'engage à l'exploiter moyennant le partage des fruits et des pertes

(Microsoft® Encarta® 2008. © 1993-2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.)

⁹ Source : PCD Alasora

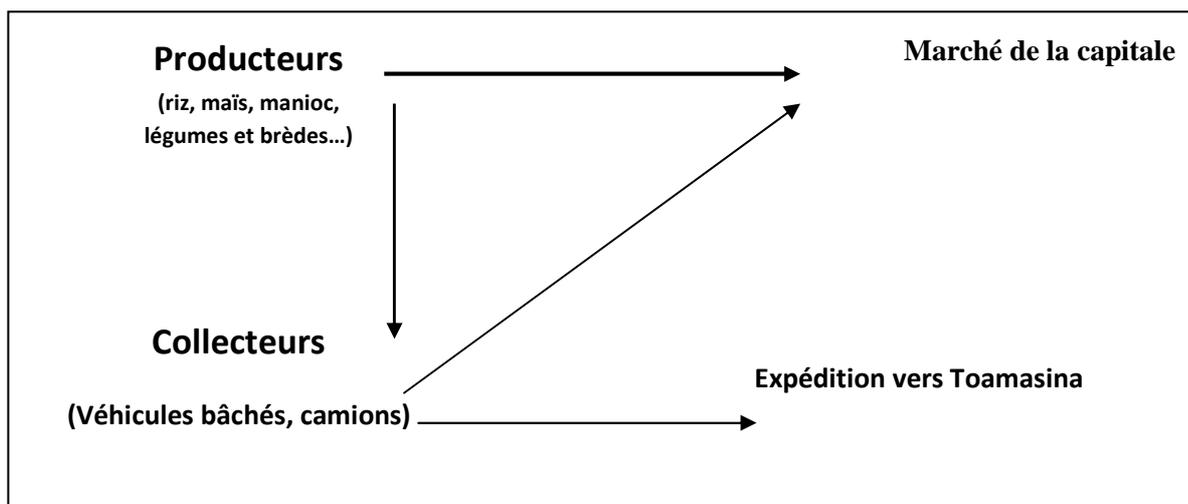
Deuxièmement, soulignons l'importance du fermage à Alasora. 13% des terrains de culture sont exploités selon ce système¹⁰. Le fermage est un système dans lequel un ou plusieurs agriculteurs louent un domaine afin de pouvoir l'exploiter. Il s'effectue à travers un contrat, souvent verbal, entre le propriétaire et l'agriculteur. Le contrat consiste à fixer le montant et la manière de verser le prix de la location. A noter qu'un agriculteur peut pratiquer le fermage et le métayage sur plusieurs domaines.

Enfin, les agriculteurs peuvent travailler leur propre lopin de terre. Selon le PCD d'Alasora, 60% des terrains de culture en 2005 sont exploités par leurs propres propriétaires.

Les cultures vivrières (manioc, maïs) sont essentiellement autoconsommées par la population locale, tandis que les cultures maraîchères sont destinées à la commercialisation. Les agriculteurs puisent l'essentiel de leurs revenus par la commercialisation de leurs productions dans les marchés de la capitale. En effet, les cultivateurs d'Alasora constituent un fournisseur non négligeable de riz et surtout de légumes aux habitants du centre-ville d'Antananarivo.

Les récoltes sont essentiellement acheminées vers les points de vente d'Anosibe, d'Isotry « petite vitesse », et d'Andravoahangy. Quelques fois elles sont collectées par des collecteurs qui les expédient par la suite vers Toamasina.

Figure N° 1 : Circuit de commercialisation des produits



1.2- Le revenu des éleveurs

Concernant l'élevage, c'est le volaille qui tient la première place dans la commune, vient ensuite le bovin puis le porcin. (Cf. Tableau N°5 : Les effectifs du cheptel p.22)

Certains ménages éleveurs ont des fermes de taille plus ou moins grande. Ils procèdent à la commercialisation des œufs et des volailles au sein même de la commune et dans la capitale. Notons qu'en 2005, il existe au total 15519 volailles, notamment le « akoho gasy »¹¹, dans la commune.

Souvent, les porcs et les bovins ne sont pas systématiquement destinés à la commercialisation. Ils sont plutôt perçus comme étant une sorte de tirelire. Les ménages qui ont un petit cheptel ne les vendent que durant les éventuelles difficultés budgétaires. Son élevage est coûteux mais plutôt rassurant.

¹⁰ Source : PCD Alasora

¹¹ Akoho gasy : traduction de poulet malgache, race de volaille exotique à Madagascar

C'est une alternative souvent choisie au lieu de recourir à l'OTIV, ou aux autres institutions d'épargnes. En général, les ménages qui agissent de la sorte ont d'autres sources de revenu. Seuls les éleveurs (de bovins ou de porcs confondus) qui ont un cheptel volumineux consacrent principalement leurs activités d'élevage à la commercialisation.

Notons que la commune dispose d'un abattoir, construit par le FID (Fons International pour le Développement), dans le fokontany Ankadidratombo. Les viandes sont commercialisées à Alasora même et surtout dans la capitale après que les bovins soient abattus à Ankadidratombo.

1.3- Le revenu des salariés

Nous avons pu constater qu'actuellement le pourcentage des paysans baisse de façon significative. Cette régression s'accompagne de l'apparition de nouvelles catégories sociales. Ce phénomène s'inscrit dans le cadre de la relation ville/campagne. 14% des habitants de la population d'Alasora sont aujourd'hui des salariés.

Cette augmentation statistique des salariés est liée à la création des zones franches à Antananarivo, notamment à Tanjombato. Cette dernière est une commune limitrophe d'Alasora, donc se trouve à une distance relativement proche. Environ, quarante cinq (45) minutes de marche suffisent à faire le trajet entre le chef lieu de la commune et la zone industrielle de Tanjombato. En dépit de l'absence de ligne de Taxi-be reliant ces deux endroits, une partie des jeunes de la commune travaille au cours de ces cinq dernières années dans les industries franches.

Soulignons également qu'il existe quelques usines au sein même de la commune, telles que la Zone Franche Initiative (confection), FIBROSIMA GASY MIRAY (fabrication des toitures en fibrociment), FOHINE (distillerie), ALIZE (exportation des produits artisanaux). Notons par ailleurs la présence de plusieurs micros ou petites entreprises ménagères à Alasora qui œuvrent dans les domaines suivant : l'artisanat, la broderie, la confection, la ferblanterie, la lapidairerie, la maroquinerie, la menuiserie, l'ouvrage métallique et la poterie. La création de ces petites entreprises contribue de façon non négligeable à cette émergence de la catégorie socioprofessionnelle des salariés.

Outre cela, il convient de noter l'importance des salariés venant de la ville qui s'installent dans la commune. En effet, durant ces trois dernières années, de nombreux immigrés s'y implantent, surtout depuis la création du « by pass »¹². Ils créent leurs résidences à Alasora mais continuent à travailler dans la ville. Toujours dans le cadre de la relation ville/campagne, ce récent flux migratoire est relatif aux problèmes du milieu urbain d'Antananarivo.

Parmi ces problèmes figurent la saturation démographique de la ville, l'absence de terrains vierges, les hausses du loyer, le développement des quartiers spontanés et leur sur-densification, la dégradation de l'environnement et enfin la pollution...Ce phénomène est également tributaire de l'avancée du confort moderne dans la commune. Les biens et services autrefois réservés exclusivement au milieu urbain tels que l'eau potable, l'électricité, les réseaux de téléphone portable, les services de santé, les écoles, les routes goudronnées ... sont aujourd'hui accessibles à Alasora.

¹² **By Pass** : mini autoroute reliant directement la RN 7 (axe sud) et la RN 2 (axe est). Il part d'Iavoloha jusqu'à Ambohimangakely en passant par *Alasora* et Ambohimambola.

Ainsi la ville d'Antananarivo s'élargit vers les zones périphériques, à l'exemple d'Alasora. Le prix des parcelles de terrain est entrain de grimper¹³ dans la commune rurale. Les villas et les propriétés privées sont en nombre croissant. Bref, Alasora est sur le point de se transformer en lieu résidence. A cet effet, le pourcentage des paysans régresse tandis que celui des salariés devient plus important statistiquement.

Cette immigration des citadins et cet essor de la classe ouvrière à Alasora provoquent la naissance des travailleurs auprès des ménages. Nombreux paysans abandonnent l'activité agricole et gagnent leurs revenus en offrant des services aux ménages. Des anciens paysans deviennent aujourd'hui des gardiens, des jardiniers, des laveurs de véhicule, des maçons, des transporteurs d'eau, des nettoyeuses de linge, des repasseuses ou des bonnes... Cette nouvelle catégorie socioéconomique émerge à cause des besoins de la classe ouvrière naissante et des anciens citadins nouvellement implantés. Dans certain cas, le service auprès des ménages peut être très rémunérant. Et, de plus en plus d'entre eux utilisent le service de l'OTIV.

1.4- Le revenu des transporteurs et des commerçants

2% de la population travaillent aujourd'hui dans le domaine du transport. Rappelons d'abord que les besoins de la capitale en produits maraîchers entraînent l'essor du transport. C'est grâce à eux que les paysans évacuent leurs produits, et ainsi gagnent leurs revenus. Ensuite, un bond considérable s'est effectué dans ce domaine suite à la naissance de la classe ouvrière et donc l'augmentation statistique des salariés.

Le transport n'a plus comme fonction principale l'évacuation des récoltes des paysans. Il a aussi aujourd'hui comme fonction le déplacement des personnes. Une quarantaine de véhicules, notamment les minibus effectuent aujourd'hui le trajet entre les fokontany d'Alasora et la capitale. Trois coopératives à savoir : SCOMATRA, KOMI et KOFIMASI assurent aujourd'hui cette ligne.

Figure N°2 : Les flux migratoires

Flux 1 (Antananarivo ville vers Alasora)

- Villégiature : rejoindre une maison de campagne)
- Voyages sporadiques : visite (famille/tombeau), excursion, fête...
- Migration périodique : dynamique des diasporas (zanak'ampielezana)
- Retour à la résidence

Flux 2 (Alasora vers Antananarivo ville)

- Rejoindre le travail
- Commercialisation des produits agricoles
- Accéder aux services modernes (éducation, santé, divertissement ...)

Conjointement à ce bond du transport, le commerce connaît aussi aujourd'hui une importante extension. Les commerçants et les transporteurs représentent aujourd'hui 12% de la population. Ils assurent une fonction « essentielle » pour la société, étant donné qu'ils sont responsables de l'approvisionnement des habitants.

¹³ Selon un haut responsable de la commune, le prix du mètre carré varie actuellement de 19.000 à 120.000 Ariary, alors qu'il ne dépassait pas les 10.000 Ariary il y a seulement cinq ans.

C'est grâce à eux que la population consomme les biens modernes (les produits de première nécessité, la quincaillerie, les meubles, les vêtements, les appareils électroniques, les objets en plastiques les films, les boissons hygiéniques et alcoolisées, ou encore les médicaments...) dont elle a besoin. Cet attrait aux biens modernes est relatif à l'avancée de la culture occidentale dans les contextes actuels de la mondialisation. Un certain nombre d'activités commerciales est créé à Alasora. Il y a maintenant 410 détaillants et 3 grossistes à Alasora ; et leur effectif ne cesse d'augmenter.

2- L'épargne des ménages

Après avoir étudié les différentes façons de gagner des revenus, nous allons analyser l'épargne. De façon générale : « *l'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée immédiatement* ». Elle est relativement faible chez les ménages à bas revenu. Chez les moins biens lotis, notamment les ménages de paysans, elle est quasiment nulle, car le revenu est réservé intégralement à l'alimentation. Dans les cas extrêmes, ces ménages sont même contraints de procéder à l'endettement ou « *trosa* ».

L'épargne varie donc en fonction du revenu. Les ménages ont plus de facilité à épargner quand le revenu est élevé puisqu'il n'est pas totalement dépensé dans la consommation quotidienne. Après avoir satisfait les besoins journaliers, le ménage épargne et pense à la consommation future et à l'investissement. C'est la raison pour laquelle les ménages ayant des revenus élevés ont un patrimoine plus volumineux.

Selon Ernst Engel, « (...) *Plus un ménage est pauvre, plus grande est la part de sa dépense totale qu'il est amené à utiliser pour se nourrir. (...) Plus les ressources d'un ménage sont faibles, plus sa dépense alimentaire occupe une fraction élevée de son revenu.*»¹⁴ Par ailleurs, l'épargne est influencée par l'inflation. Cette dernière incite à la consommation immédiate, car les ménages anticipent les augmentations des prix ultérieures.

2.1- La logique d'épargne

Contrairement à ce que certains pourraient penser, la logique d'épargne existe bel et bien dans le système culturel des Malgaches. Ils ont la logique du « *mitsinjo vodiandro merika* » (prévoir les éventuels moments difficiles). Cette est une norme culturelle qui consiste à *éviter les consommations irréfléchies afin d'accumuler le maximum d'épargne car le futur réserve souvent des surprises*. Elle revêt des aspects d'austérité et d'ascétisme.

Les Malgaches ont également dans leur culture l'investissement. Le proverbe dit : « Il vaut mieux avoir un sou qui augmente (ou rapporte) qu'une piastre qui n'augmente pas (ou ne rapporte rien » (Aleo eranambatry mitombo, toy izay ariary tsy mitombo)¹⁵.

Le fait que la majorité des paysans n'emprunte pas les services d'épargne de l'OTIV ou les autres institutions d'épargne ne signifie pas forcément que les habitants n'épargnent pas. Nous avons pu constater le long de nos enquêtes que les habitants ont un comportement d'épargne. Ils pratiquent l'« *Ariary zato ampandriana* » (le 100 Ariary au lit).

¹⁴ Ernst Engel (1821-1896) Économiste et statisticien allemand. Il est connu pour les principes qu'il tira de son étude des budgets familiaux belges et qui concernent les fluctuations de la demande en fonction des revenus. In « *Sociologie de la consommation* » Nicolas Herpin, Edition La Découverte, Paris, 2004 p. 19

¹⁵ Rév. J. A. Houlder « *Ohabolana ou proverbes malgaches* », Imprimerie luthérienne, Tananarive, 1960 p.60

La méthode la plus répandue pour gérer l'épargne ménagère est la conservation de l'argent non consommé dans un lieu secret de la maison. Cette pratique s'effectue soit à travers une tirelire soit au moyen d'une caisse (vata) où les vêtements sont également rangés, soit sous le lit. Hélas, nous n'avons pas eu l'occasion de faire une enquête exhaustive sur ce sujet dans la mesure où c'est un sujet trop intime. Mais quoiqu'il en soit, l'épargne est gardée secrètement au sein même du foyer.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, l'épargne peut prendre la forme d'élevage de bovin et de porc. Les bovins et surtout les porcs ne sont pas systématiquement commercialisés. Ils sont élevés en guise de tirelire pour prévoir les éventuelles difficultés budgétaires ménagères. Nombreux paysans, et parfois des salariés en guise d'activité secondaire, procèdent de la sorte au lieu de conserver l'épargne auprès de l'OTIV ou auprès d'autres institutions d'épargne.

L'épargne sert généralement à prévoir les futures difficultés budgétaires. Les principaux motifs d'utilisation de l'épargne sont l'achat de fournitures scolaires, la maladie d'un membre du ménage, la période de soudure et la baisse conjoncturelle du rendement (grêles, inondation, sécheresse...). Mais aujourd'hui, notamment avec l'avancée de la mondialisation, la principale utilisation de l'épargne est devenue l'acquisition de biens ménagers tels que : les meubles, les appareils électroniques (radio, télévision, lecteurs de CD...). Souvent, ces dépenses s'effectuent durant les périodes de fêtes, surtout à Noël.

Certains ménages procèdent au « trosa »¹⁶ (ou emprunt) durant les moments extrêmes. Ils procèdent à l'endettement lorsque l'épargne cachée au sein du foyer est complètement engloutie. Les périodes de rentrée scolaire, d'après fête et les maladies éventuelles sont les contextes qui favorisent cette pratique. Soulignons à ce propos que le « trosa » est une action sociale qui consiste à emprunter une certaine somme d'argent auprès d'un proche ou d'un membre de la famille en meilleure condition économique.

Notons également qu'il n'a ni de taux d'intérêt, ni d'échéance de remboursement précise. L'accord s'effectue verbalement. C'est le « fihavanana » qui est au centre de l'interaction entre le créateur et le débiteur. Le « trosa » est souvent assujéti à des conflits latents ou manifestes entre les membres de la société.

2.2- L'épargne à travers l'OTIV

Pour adhérer à l'OTIV, il faut *verser un droit d'adhésion de 5.000 Ariary et doit détenir un capital social d'au moins 2.000 Ariary. Les paysans ne constituent que 15,83% des membres alors que 84,17% travaillent dans les secteurs secondaires et tertiaires.*

¹⁶ **Trosa** : endettement sous forme de prêt, souvent sans taux d'intérêt, auprès d'un proche en meilleure condition économique. L'accord entre celui qui emprunte et celui qui procède au trosa se déroule dans la majorité de façon non formelle (verbale). Il peut engendrer des conflits interpersonnels très importants. Le phénomène de trosa est souvent suivi d'une restriction budgétaire rigoureuse.

Tableau 13 : Pourcentage des adhérents selon les statuts socioprofessionnels

<i>Statuts socioéconomiques</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Paysans</i>	463	15,83
<i>Artisans</i>	227	7,77
<i>Commerces</i>	541	18,49
<i>Salariés</i>	1020	34,85
<i>Autres</i>	675	23,07
TOTAL	2927	100

Source : Siège OTIV Itaosy (décembre 2008)

L'institution OTIV offre actuellement trois services relatifs à l'épargne. Premièrement, il y a l'*épargne à vue*. C'est le service le plus utilisé par les membres. Elle concerne 90% des épargnants. Si les membres épargnent sans toucher leurs capitaux, l'OTIV leur doit 3% d'intérêt par an. Les membres est relativement libre dans ce type de service. Ils peuvent verser et prélever de l'argent plusieurs fois dans la même journée.

Deuxièmement, il y a le service d'*épargne spécialisée*. Les membres ne sont pas autorisés à prélever de l'argent à tout moment. Ce service permet de générer un taux d'intérêt de 3% par an. Selon les responsables de l'OTIV, ce service est utilisé par environ 8% des membres. Il est généralement exploité par les ménages dont le revenu est supérieur aux besoins de consommation quotidienne.

Enfin, il y a le service d'*épargne à terme*. Il permet de générer entre 4,5% et 6,5 par an selon le volume de capital social. Seulement 2% des membres préfèrent ce service. Il est spécialement utilisé par les salariés qui prévoient leurs retraites.

Tableau 14 : Répartition des membres selon les types de compte

<i>Types de compte</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<i>Epargne à vue</i>	2635	90
<i>Epargne spécialisée</i>	235	8
<i>Epargne à terme</i>	57	2
Total	2927	100

Source : interviews auprès des responsables de l'OTIV (2009)

Le fait que la majorité des adhérents (90%) préfère ouvrir un compte d'épargne à vue signifie qu'elle pense que l'argent est volatile. La « *conscience collective* » des Malgaches véhiculent d'ailleurs à travers les proverbes que : « L'argent est comme un étranger, il arrive aujourd'hui, et demain s'en va » (*Ny vola toy ny vahiny : tonga anio, lasa rampitso*). « L'argent est comme l'eau : et ne s'arrête pas (litt. Ne couche pas) en route, il arrive aujourd'hui et demain s'en va (*Ny vola tsy mandry lalana toy ny rano tonga anio, fa lasa rampitso*)¹⁷.

Cette logique signifie que l'OTIV ne constitue qu'un simple substitut à la tirelire ménagère. Le comportement d'épargne n'a pas comme objectif ultime l'investissement futur. « *Ce qui est à consommer aujourd'hui est à chercher aujourd'hui* »¹⁸. Les membres ayant des comptes d'épargne à vue affirment dans la plupart des cas qu'ils épargnent à travers l'OTIV afin d'éviter l'engloutissement du revenu dans les dépenses quotidiennes. Certaines dépenses ne sont pourtant pas toujours indispensables. « *Je réfléchis à deux fois avant de retirer de l'argent* » affirment-ils. Il convient de préciser à ce sujet que la caisse de l'OTIV se situe sur une colline ; par conséquent le trajet entre les villages et la caisse est plus ou moins rude.

Dans notre sous-échantillon N°1, composé par 20 membres simples qui ne font qu'épargner, la grande majorité des enquêtés (65%) affirme qu'elle a recours à l'OTIV afin d'éviter que la disparition totale du revenu dans la consommation quotidienne. Ce genre de comportement marque un certain manque de perspective à long terme. En effet, les institutions d'épargnes servent, en principe, à conserver le revenu non consommé afin de pouvoir s'investir ultérieurement. Mais dans la pratique, les habitants adhèrent à l'OTIV uniquement pour diminuer sensiblement la consommation mais sans accorder une importance capitale à l'investissement.

Ce fait prouve également que les membres de la société ont une certaine difficulté au niveau du *self-control psychologique*. Il est difficile de lutter contre la tentation de puiser quelques billets dans la tirelire ou dans le compte d'épargne. La publicité dans les sociétés contemporaines accentue ce phénomène. Des besoins, souvent futiles, sont sans cesse créés chez les membres de la société alors que leur revenu n'augmente pas.

Par ailleurs, ce fait prouve que les membres de la société désirent garder une *relative liberté* à propos de la gestion de leurs avoirs. 30% dans notre sous-échantillon n°1 ont déjà eu recours à d'autres institutions d'épargne notamment la CEM (Caisse d'Epargne de Madagascar). Mais ils ont abandonné car il y a trop de conditions. « *Nous ne sommes pas libre dans la gestion de notre épargne chez CEM. Il faut attendre 15 jours avant d'être autorisé à toucher à l'argent. Pourtant, c'est à moi cet argent. J'ai du retiré toute mon épargne là-bas, car je déteste ses conditions.* »¹⁹. Les enquêtes sur le terrain nous ont permis de comprendre que le cas de cette dame est loin d'être sporadique.

¹⁷ Rév. J. A. Houlder « *Ohabolana ou proverbes malgaches* », Imprimerie luthérienne, Tananarive, 1960 p. 59

¹⁸ « Ce qui est à consommer aujourd'hui est à chercher aujourd'hui » : Traduction de « Izay ho hanina androany, tadiavina androany ». Adage fréquemment utilisé par la couche sociale moins bien lotie.

¹⁹ *Passage d'un récit de vie d'une adhérente de l'OTIV* : Madame F... est âgée de 25 ans mariée et mère de deux enfants. Elle a déjà eu recours à la CEM dans la gestion de son épargne il y a cinq ans, mais elle n'a pas été satisfaite. Aujourd'hui, elle avoue qu'elle est très satisfaite de l'OTIV car elle a une plus grande liberté.

Les membres peuvent retirer de l'argent le jour même de son inscription chez OTIV. Ils sont autorisés à prélever de l'argent plusieurs fois dans la même journée. Soulignons, en outre, que de nombreux comptes sont déjà vides. Cependant, les membres conservent le carnet, car ils pensent, ou espèrent, pouvoir acquérir à nouveau de l'argent ultérieurement. Nous avons rencontré sur le terrain une dizaine de cas de ce genre. En général, les membres vident leurs comptes à cause de deux motifs principaux.

Premièrement, l'« *urgence* » (les *maladies*, le *chômage* et les *accidents* du membre ou l'un de ses proches) est le motif le plus souvent évoqué pour vider un compte. C'est surtout, le problème de santé nécessitant de façon urgente des dépenses onéreuses (honoraires du médecin, analyses médicales, radiographie, radiothérapie, achat de médicaments, frais d'hôpital...) qui est à l'origine des comptes vides. Deuxièmement, les membres peuvent puiser une quantité importante d'argent dans le compte d'épargne s'il a découvert une *opportunité d'achat*, par exemple une voiture ou une propriété foncière à bas prix.

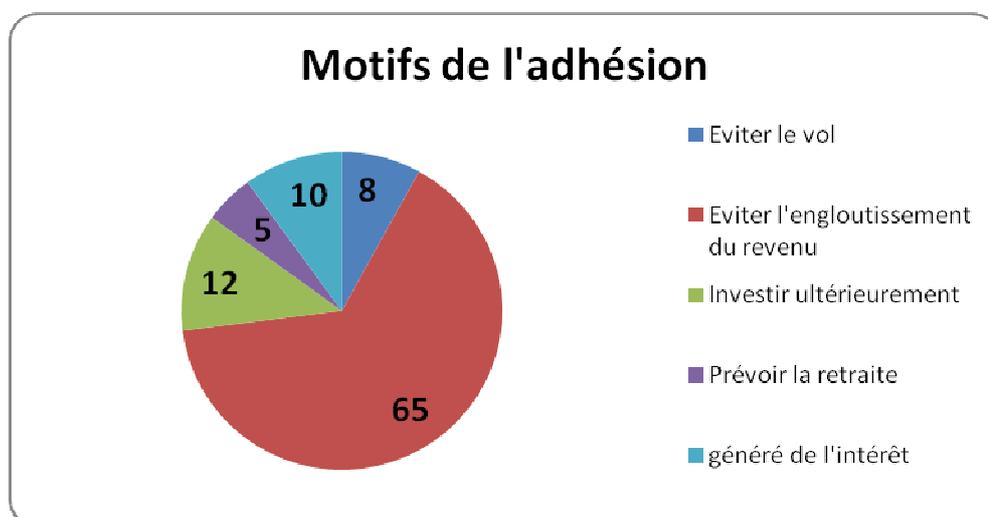
Cependant, nous avons constaté, à travers les enquêtes, que 27% ont une vision à moyen ou à long terme par rapport à leurs épargnes. 10% affirment qu'ils épargnent chez OTIV afin de pouvoir gagner un intérêt (3% par an). Tandis que 12% de notre échantillon conservent l'épargne chez OTIV pour prévoir la retraite.

Tableau N°15 : Les motifs de l'adhésion (sous-échantillon N°1)

<i>Motifs de l'adhésion</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<i>Eviter le vol</i>	1	8
<i>Eviter la disparition totale du revenu</i>	13	65
<i>Investir ultérieurement</i>	3	12
<i>Prévoir la retraite</i>	1	5
<i>général de l'intérêt</i>	2	10
TOTAL	20	100

Source : Enquête personnelle (décembre 2008 – mai 2009)

Graphique N°5



Source : Enquête personnelle (décembre 2008 – mai 2009)

Au-delà de ces phénomènes se cache surtout l'*inadéquation entre le revenu et les besoins* des ménages. La difficulté des ménages à conserver leurs épargnes, malgré le recours à l'OTIV, réside essentiellement dans le faible niveau de revenu. En effet, il tend à être intégralement consommé. Les personnes ayant répondu qu'ils ont recours à l'OTIV afin d'*éviter l'engloutissement du revenu* ont généralement un revenu très restreint.

Concernant les paysans par exemple, leurs revenus n'est pas régulier mais dépendent du calendrier cultural. Ils sont souvent très restreints. Comme nous l'avons vu précédemment, le faible niveau revenu est relatif à l'utilisation de technique archaïque, à la faible mécanisation et surtout à l'exiguïté de la surface exploitée. Soulignons que ce phénomène est lié à la saturation des terroirs due au problème du système foncier malgache. L'effectif des propriétaires se multiplie au fur et à mesure que les générations se reproduisent alors que la surface du lopin de terre n'augmente pas. Les nouvelles générations ont des difficultés à acquérir des parcelles de terrains à cause des lourdeurs administratives et le coût élevé de la mutation. Ainsi la part de chaque individu se réduit.

De plus, les perturbations climatiques liées au réchauffement planétaire s'ajoutent à leur problème. Ce fléau planétaire engendre aujourd'hui une baisse de la récolte même à Alasora. Bref, le revenu des paysans est faible et ainsi ils ont des difficultés à épargner. Mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que les paysans gagnent des revenus relativement élevés, notamment quand la récolte est bonne. Ainsi, ils arrivent à accumuler de l'épargne. Cependant, rares sont ceux qui gèrent leurs épargnes à travers l'OTIV. En effet, les paysans ne représentent que 16% des membres alors qu'ils sont la principale cible. Nous aurons l'occasion d'en discuter de façon plus exhaustive dans la troisième partie.

Dans le cas des salariés, notamment chez les ouvriers des zones franches, le salaire est souvent réduit. Pourtant les besoins sont nombreux. D'autant plus que le prix des biens et services augmentent de jour en jour. A cela s'ajoute le phénomène de chômage qui touche maintenant bon nombre d'entre eux. Ainsi, leur revenu tend à être dépensé dans la consommation à court terme (alimentation, éducation, éclairage...) Bref, l'action d'adhérer ne constitue qu'une simple *tentative pour freiner provisoirement la disparition totale des revenus*.

Néanmoins, 27% des adhérents, selon nos enquêtes, ont une perspective à moyen ou à long terme à propos de leurs épargnes. 12% désirent s'investir ultérieurement, 5% prévoient la retraite tandis que 10% cherchent à générer de l'intérêt en ouvrant un compte d'*épargne à terme*. Dans notre sous-échantillon (N°1), ils ont au moins terminé le premier cycle du secondaire et ont obtenu le BEPC.

Certains parmi eux ont pu se doter de moyens de production (machine, commerce..) du fait de leur niveau intellectuel. En conséquence, ils ont plus de facilité à épargner car leur revenu est supérieur aux besoins journaliers. Ce niveau intellectuel relativement élevé a peut-être à l'origine de leur plus grande aptitude à réfléchir sur le futur. Pour eux, l'institution d'épargne ne sert pas uniquement à éviter l'engloutissement, elle contribue vraiment à l'amélioration du futur.

Force est tout de même de souligner que les 83% restants ont eux aussi des perspectives à long terme concernant leur épargne. Le fait qu'ils choisissent l'option à *vue* ne signifie guère qu'ils n'accordent pas d'importance à l'épargne et à l'investissement.

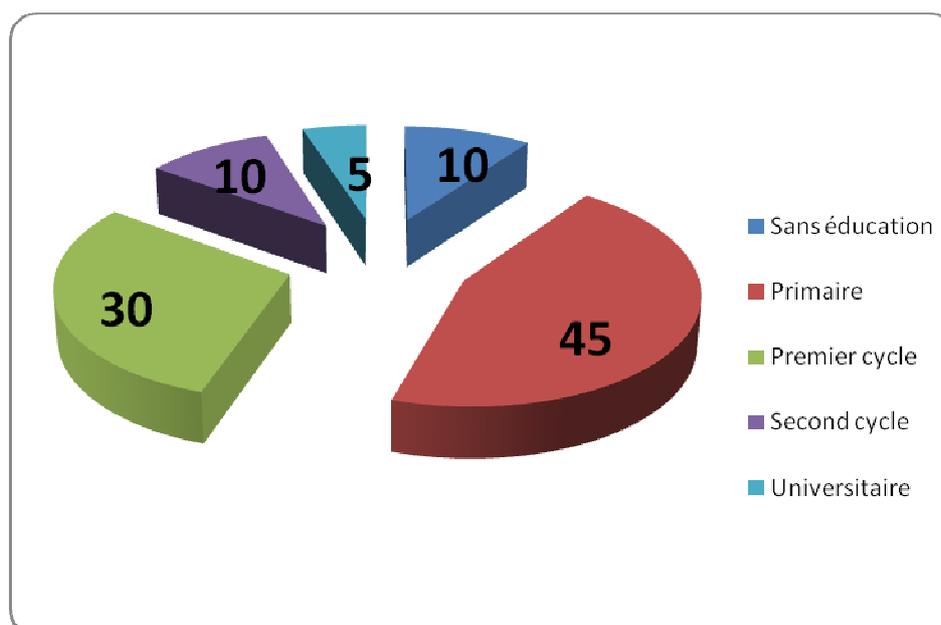
Le recours à l'OTIV dénote, d'une manière ou d'une autre, qu'ils ont à la base une volonté d'épargner. Seulement, leur faible niveau de revenu rend plus difficile l'action de conserver l'épargne.

Tableau N°16 : Niveau d'éducation des épargnants (sous-échantillon N°1)

<i>Niveau d'éducation</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Sans éducation</i>	10
<i>Primaire</i>	45
<i>Premier cycle</i>	30
<i>Second cycle</i>	10
<i>Universitaire</i>	5
Total	100

Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

Graphique N°6 : Distribution des membres selon le niveau d'éducation



Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

3- Le financement

Outre les services d'épargne, les membres de l'OTIV peuvent également bénéficier de financement après avoir adhéré plus de trois mois. Ils doivent avoir au moins 25% du montant à emprunter, en guise de gage (financier ou matériel), pour pouvoir en bénéficier. Il faut aussi remplir quelques conditions, entre autres : être âgé de moins de 65 ans, être régulier vis à vis des précédents emprunteurs, être adulte et avoir un casier judiciaire vierge, présenter un document de projet avec le devis estimatif, avoir un certificat de résidence et une déclaration de patrimoine, avoir une déclaration des revenus et des dépenses, avoir une autorisation ou une licence d'activité, présenter les deux dernières fiches de paie.

En général, l'étude et l'analyse d'un dossier de demande d'octroi de financement s'effectuent en moins d'une semaine. Le comité de crédit (étude et validation des dossiers) valide en moyenne trois (3) projets par semaine, et ce chiffre peut passer jusqu'à dix. En mois de mai 2009, l'OTIV finance 150 projets, soit environ 5% des membres.

Selon les responsables, plus de 95% des emprunteurs arrivent à rembourser les financements. Cela est certainement lié au fait que le travail de sélection en amont des dossiers effectué par le comité de crédit est plus ou moins fiable. De plus, un superviseur de crédit et un comité de sécurité et de contrôle assurent le bon déroulement des remboursements.

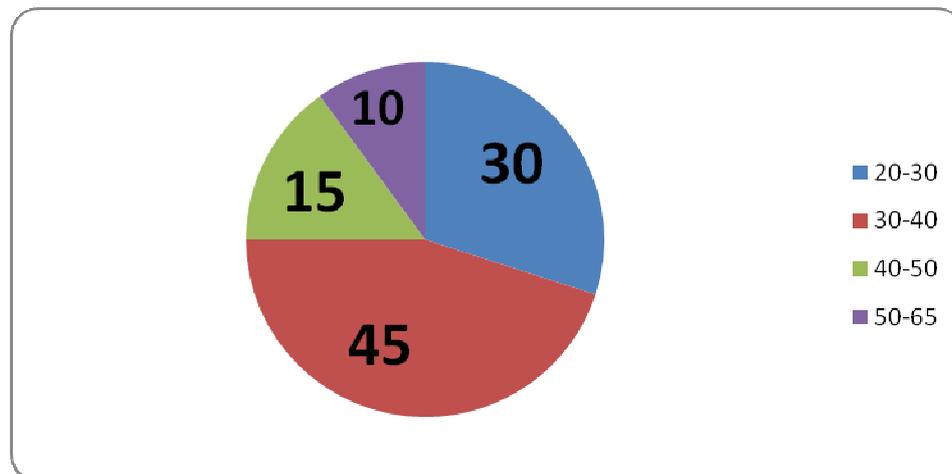
Par ailleurs, le financement s'effectue par tranche, ainsi l'emprunteur ne plonge pas dans la consommation futile à la vue de somme importante d'argent. Les contextes qui handicapent le remboursement sont : l'organisation de famadihana²⁰, les dépenses non contrôlées (achat de meuble, appareils électroniques, habillement...) Quoique, les responsables affirment que ce sont des cas sporadiques (moins de 5%).

3.1- L'âge de ceux qui procèdent au financement

Selon nos enquêtes, 70% des emprunteurs sont jeunes (20 à 40 ans). 30% appartiennent à la classe d'âge de 20 et 30 ans ; et 45% appartiennent à celle de 30 et 40 ans.

Graphique N°7 : Classe d'âge du sous-échantillon N°2

(membres qui ont, ou qui ont ou déjà eu, recours au financement)



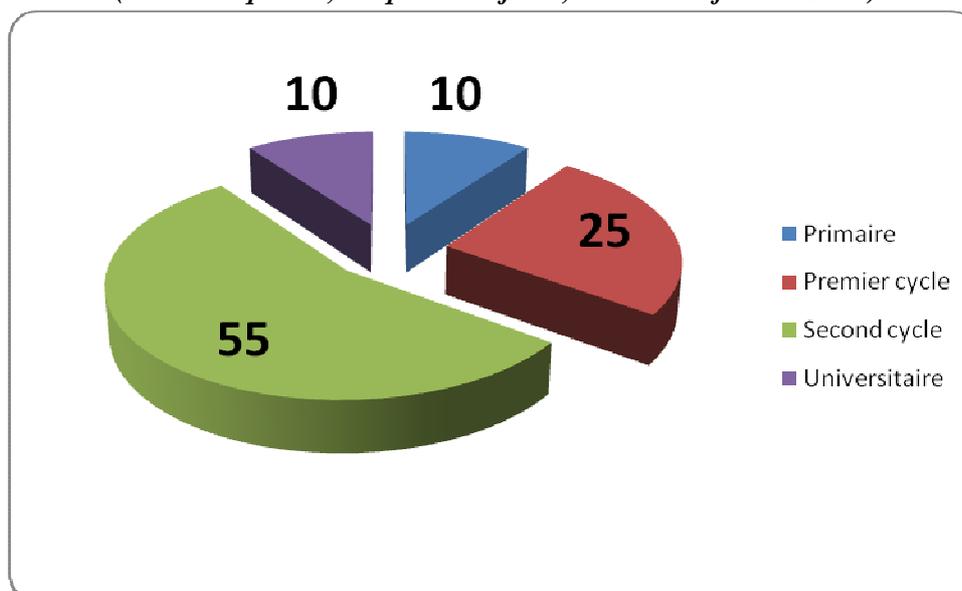
Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

3.2- Le niveau scolaire de ceux qui procèdent au financement

Par ailleurs, nous avons pu constater que le sous-échantillon n°2, c'est-à-dire le lot composé par les membres qui ont ou qui ont déjà eu recours au financement, ont un niveau d'éducation plus élevé que celui du sous-échantillon N°1 (simples épargnants). 55% d'entre eux (lot N°2) ont arrêté leur scolarisation au second cycle du secondaire, alors que pour le sous-échantillon N°1, ce taux n'est que de 10%.

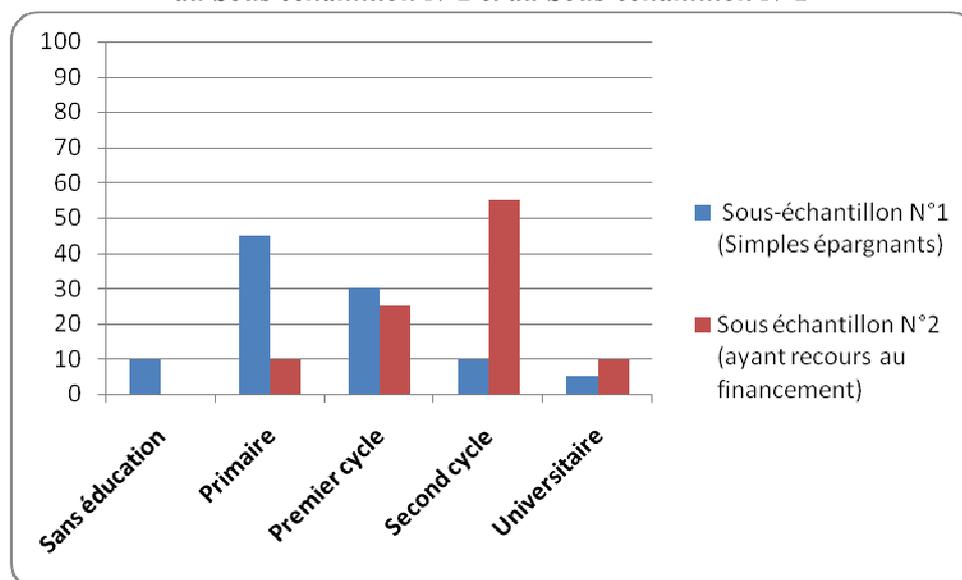
²⁰ **Famadihana** : Rite traditionnel malgache qui consiste à remplacer le linceul des ancêtres.

**Graphique N°8 : Niveau scolaire du sous-échantillon N°2
(membres qui ont, ou qui ont déjà eu, recours au financement)**



Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

**Graphique N°9 : Comparaison des niveaux d'éducation
du Sous échantillon N°2 et du Sous-échantillon N°1**



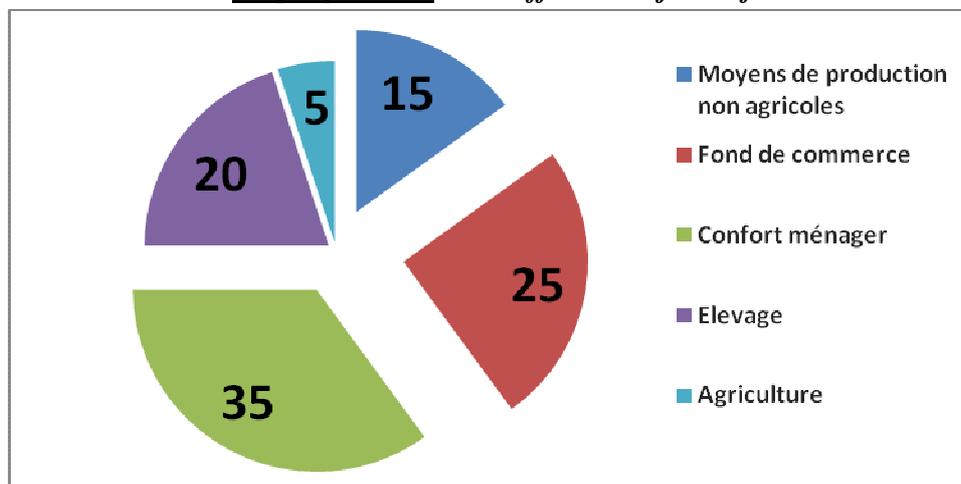
Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

3.3- Les différents objets de financement

Nous allons maintenant essayer d'étudier les différents objets de financement. Seulement 5% des financements concernent le domaine agricole. La majorité des prêts octroyés, environ 35%, est destinée à l'achat de biens relatifs au confort ménager (voiture, maison, meubles, appareils électroniques divers ...). A noter également que le secteur commercial a fait durant ces cinq dernières années un véritable bond. 25% des objets de financement sont consacrés à l'augmentation de fond de commerce.

Les objets du financement diffèrent d'un membre à un autre. L'achat de moyens de production dans le domaine de l'agriculture ne concerne qu'une infime minorité. Seulement 5% des prêts octroyés par l'OTIV Alasora sont destinés à ce secteur.

Graphique N°10 : Les différents objets de financement



*Sources : Enquête personnelle auprès des responsables de l'OTIV/
Observations sur terrain (décembre 2008- mai 2009)*

3.3.a- Les moyens de production non agricoles

15% des financements sont destinés à l'achat de *moyens de production non agricole* (machine, outils, matériels...). Le taux d'intérêt dans ce type de financement s'élève à 3% par mois. Notons qu'il existe trente cinq (35) micros ou petites entreprises dans la commune rurale d'Alasora. 20 micro-entreprises œuvrant dans les domaines de la broderie, de la confection et du crochet sont aujourd'hui présentes dans la commune. Puis parallèlement à elles, quelques unités de production ont pu être dénombrées en 2008 : 2 ferblanteries, 2 lapidaireries, 3 maroquineries, 2 menuiseries, 2 ouvrages métalliques, 2 fibre-vannerie, 1 poterie et 1 lutherie.

Même si l'OTIV n'a pas participé à leur création, le financement de l'OTIV a contribué de façon non négligeable à l'augmentation du volume de leurs capitaux productifs. Plus de 70% d'entre elles ont bénéficié, ou bénéficient encore, d'un prêt pouvant atteindre les 10.000.000 d'Ariary. Les prêts consistent généralement à élargir les locaux ou à augmenter le nombre des machines et des outils. Par conséquent, l'effectif de leurs personnels se renforce et leurs productivités augmentent. (Cf. Tableau N° 7 : Associations d'artisans de la Commune p.23)

Il convient aussi de souligner que de nombreuses micro-entreprises ménagères existent dans la commune. Il a été difficile de les compter toutes, cependant, force est de constater qu'elles œuvrent dans la majorité des cas dans le domaine de l'artisanat. Afin de mieux comprendre les impacts de l'OTIV sur ces micro-entreprises ménagères, nous allons procéder à une étude de cas.

Etude de cas : Ménage qui gagne l'essentiel du revenu dans la fabrication de sac artisanal.



- (1) **Photographie N°7** : matières premières (achetées dans les marchés de la capitale : Isotry ou Tsaralalàna)
- (2) **Photographie N°8** : micro-entreprise ménagère (artisanat)
- (3) **Photographie N°9** : la machine à coudre (**acquise grâce au financement de l'OTIV**)
- (4) **Photographie N°10** : Produits finis, commercialisés à Alasora ou à Antananarivo
- (5) **Photographie N°11** : Une salle de classe (les sacs en arrière plan)

Durant l'interview, le père de famille racontait qu'« avant l'achat de cette machine, moi, ma femme et mes filles produisons au plus cinq sacs par semaine. Mais aujourd'hui, nous pouvons produire plus de douze sacs par semaine. Nous l'avons acheté en juillet 2006. Même si elle est de seconde main, notre productivité a remarquablement augmenté. Nous l'avons acquis grâce au financement de l'OTIV. Elle nous a coûté 1.250.000 fmg (250.000 Ariary). Nos meubles faisaient office de gage. Le remboursement s'est effectué en 6 mois et demi (26 semaines) (...) Ce n'était pas facile, (euh...) nous avons dû se serrer la ceinture. Heureusement qu'il y avait eu la rentrée scolaire, ainsi nous avons pu trouver des débouchés.»

Toutefois, il affirme, comme ses homologues, que la distribution de « kit scolaire » par le gouvernement et l'invasion des articles chinois constituent aujourd'hui un obstacle majeur à ses activités. 190 membres travaillent dans le domaine de l'artisanat (broderie, confection, crochet, vannerie). Une trentaine parmi eux bénéficient maintenant d'un financement de la part de l'OTIV afin d'acquérir de nouveaux moyens de production.

3.3 b- Le fonds de commerce

L'activité de commerce est en pleine extension à Alasora. 10% des habitants travaillent aujourd'hui dans le secteur commerce. Les commerçants détaillants sont présents dans tous les fokontany. Selon les données de la commune, il existe actuellement 410 détaillants, dit épiceries, et 3 grossistes à Alasora en 2005. Comme nous l'avons expliqué précédemment, cette augmentation remarquable est relative à l'accroissement de l'effectif des salariés, notamment les ouvriers des zones franches. Elle dérive également de la relation ville/campagne, particulièrement l'arrivée massive des citadins. En vue de bien comprendre la contribution de l'OTIV dans le développement des activités commerciales, nous allons encore procéder à une étude de cas.

Etude de cas N°2

Le cas de cette dame diffère sensiblement de celui du cas N°1. Contrairement au monsieur de l'exemple N°1, elle a obtenu le financement en ouvrant avec d'autres femmes un *compte collectif FITAFI*. La FITAFI est une association de douze femmes possédant un *compte unique* auprès de l'OTIV. Leurs activités des membres diffèrent les une des autres. Chaque membre de l'association reçoit au total 500.000 d'Ariary. Le financement s'effectue en quatre tranches (Cf. Tableau N°14). La deuxième tranche n'est délivrée que lorsque toutes les titulaires du compte arrivent à rembourser la première tranche de paiement, et ainsi de suite.

Tableau N°17 : Tranches de remboursement des membres de FITAFI

<i>Tranches</i>	<i>Montant (Ariary)</i>
<i>Première tranche</i>	60.000
<i>Deuxième tranche</i>	100.000
<i>Troisième tranche</i>	140.000
<i>Quatrième tranche</i>	200.000
Total	500.000

Sources : Siège de l'OTIV Itaosy/enquêtes personnelles

Le taux d'intérêt s'élève à 13% (65.000 Ariary). Cependant, chaque membre garde 1% (5000 Ariary) qu'elle doit ensuite épargner auprès de l'OTIV. Ainsi, le taux d'intérêt réel s'élève à 12% (60.000 Ariary). L'objectif de ce système est d'instaurer un contrôle mutuel entre toutes les titulaires du compte. Les membres des FITAFI se réunissent deux fois par mois, au bureau ou au «Kianja Maitso ». Notons qu'il y a une vingtaine de comptes FITAFI à Alasora.

La dame du cas N°2 a donc obtenu le financement en étant membre d'une association de femmes (FITAFI). Madame S... est âgée de 42 ans. Elle est mariée et mère de deux enfants. Elle est titulaire du BEPC, puis elle a arrêté sa scolarisation en classe de première. Au départ, elle avait comme activité principale l'élevage.

Puis une amie l'a convaincu de devenir membre d'une FITAFI. C'est ainsi qu'elle a pu aujourd'hui acquérir un fond de commerce assez important. Elle disait qu' « *avant, j'élevais des cochons dans la ferme qui se situe dans la cours de ma maison. Il y a trois ans, j'ai ouvert une petite épicerie. Le niveau de revenu de mon ménage demeure cependant faible pourtant nous avons beaucoup de besoins, notamment l'éducation de mes deux enfants. D'autant plus que mon mari est au chômage depuis 2006. (...) C'est mon amie M... qui m'a convaincu de devenir membre du FITAFI. J'ai utilisé les deux premières tranches de paiement pour avoir une plus large gamme de produits, spécialement les boissons gazeuses et les biscuits. Actuellement moi, mon amie M... et les autres membres du FITAFI sommes sur le point de rendre la troisième tranche de paiement. Je vais me servir de la quatrième tranche pour renforcer mon cheptel de cochon (...) J'envisage de construire une maison dans la propriété foncière que j'ai héritée de mon père (...)* » **Passage d'une interview avec un membre de FITAFI.**



Photographie N°12



Photographie N°13

3.3.c- Biens de confort ménager

35% des objets de financement de l'OTIV Alasora concernent l'achat de biens relatifs au confort ménager. Nombreux ménages, notamment les salariés, construisent leurs maisons ou acquièrent leurs patrimoines fonciers par l'intermédiaire des prêts. Cependant, force est de constater que les financements ont surtout comme objet l'acquisition de biens d'équipement ménager à savoir : les meubles, les appareils électroniques (télévision, chaîne HIFI, lecteur de CD...).



Photographie N° 14



Photographie N°15

Ce phénomène est tributaire aux contextes actuels de la mondialisation. En effet, le système de normes et de valeurs des sociétés, même des ruraux, s'est profondément modifié. Ainsi le centre d'intérêt des habitants s'oriente vers la modernité.

Notons que l'électrification rurale connaît une vitesse de pénétration remarquable. Dix-huit (18) fokontany sur 20 sont aujourd'hui dotés d'électricité. L'électricité, et tout le confort qu'il y a autour, est devenue aujourd'hui quasiment indispensable, même chez les ruraux. Plus de 70% des ménages possèdent au moins un appareil électronique. Ceux qui ont des revenus suffisamment élevés ont une télévision, tandis que les moins bien lotis possèdent un poste de radio fonctionnant avec des piles.

L'achat de biens de confort ménager constitue un véritable danger pour le système de microfinance, car souvent la tentation d'acheter ces biens au lieu de s'investir est grande lorsqu'une certaine somme d'argent se trouve entre les mains. A ce propos, force est de souligner qu'environ 5%, selon les responsables, parmi ceux qui bénéficient d'un financement n'arrive pas à rembourser. Les responsables de l'OTIV affirment qu'à côté du *famadihana* (rite de retournement des morts) l'achat de biens plus ou moins futiles constitue un véritable fléau qui empêche le bon déroulement des remboursements.

3.3.d- L'agriculture et l'élevage

A sa création, l'OTIV avait principalement comme objectif d'améliorer la productivité du secteur primaire. Pourtant, paradoxalement, 25% des prêts octroyés par l'OTIV seulement sont relatifs à l'agriculture et à l'élevage. 5% sont destinés à l'achat de terrains ou d'instruments agricoles. Et 20% de ceux qui obtiennent des financements œuvrent dans le domaine de l'élevage. Ce qui est relativement infime par rapport à l'objectif de départ.

Cependant, quelques paysans ont sont assez confiants pour recourir au financement. Dans le but de bien comprendre l'apport de l'OTIV dans le domaine de l'agriculture, nous allons encore une fois procéder à une étude cas.

Cas N°3 :



Photographie N°16



Photographie N° 17



Photographie N°18



Photographie N°19



Photographie N°20 (également à la couverture)

« Madame M..., femme d'un contrôleur, et mère de trois enfants est âgée de trente quatre (34) ans. Elle a arrêté sa scolarisation après avoir obtenu son diplôme de BEPC. Sa principale motivation pour adhérer à l'OTIV était de développer son activité d'élevage. Elle affirmait durant notre interview qu' « avant de recourir aux services de l'OTIV, mon cheptel était composé par seulement un couple de porc. Mon revenu venait essentiellement de la commercialisation de leurs petits. Toutefois, notre revenu ménager n'a pas été suffisant, en dépit du fait que mon mari travaille. Mais aujourd'hui, j'ai réussi à acquérir un couple de porc supplémentaire (photographie N°20). De plus, j'ai élargi leur habitat (Photo N°18). J'ai également construit une étable pour accueillir les deux veaux que j'ai récemment achetés, toujours grâce au microfinancement de l'OTIV. »

Conclusion partielle

A travers cette deuxième partie, nous avons essayé de comprendre le lien entre la société et l'argent. Pour ce faire, nous avons premièrement étudié les différentes manières de gagner des revenus. Chez les agriculteurs, le revenu s'obtient essentiellement dans la commercialisation des récoltes à savoir le riz, le maïs, le manioc, les légumes dans les marchés d'Alasora et de la capitale. Quant aux salariés, la grande majorité gagne ses revenus en travaillant auprès des industries franches, notamment à Tanjombato. Enfin, concernant les commerçants et les transporteurs, ils sont sur le point de progresser statistiquement alors que le pourcentage des paysans diminue. Ce phénomène s'inscrit dans le cadre de la relation ville/campagne. En effet, depuis ces cinq dernières années, des anciens citadins s'implantent à Alasora. C'est ainsi que les activités de transport et de commerce connaissent un bond considérable ; 12% de la population d'Alasora travaillent aujourd'hui dans ces deux secteurs.

Deuxièmement, nous avons tenté d'analyser le comportement des ménages vis-à-vis de l'épargne. Il convient de souligner que contrairement à ce que certains peuvent penser, la logique d'épargne existe bel et bien chez les Malgaches. Ceux qui n'ont pas encore recours aux banques ou aux institutions d'épargne pratiquent le « *Ariary zato am-pandriana* » (100 Ariary au lit). Néanmoins, cette pratique tend à disparaître avec l'arrivée des institutions d'épargne. Il existe actuellement 2927 comptes d'épargne chez OTIV.

Nous avons tenu de comprendre les motivations des membres à adhérer à l'OTIV. 65% affirment qu'ils épargnent chez OTIV en vue d'éviter la disparition totale du revenu dans la consommation quotidienne. Pour eux, l'OTIV est en quelque sorte un moyen pour freiner provisoirement cette disparition. Au-delà de ce phénomène se cache le problème de l'inadéquation entre le revenu et les besoins quotidiens. Les ménages ont du mal à épargner car leurs revenus sont inférieurs aux besoins immédiats (alimentation, éducation des enfants).

Troisièmement, nous avons étudié le financement chez OTIV. 35% des prêts consistent à l'achat de biens relatifs au confort ménager. Seulement 5% des financements octroyés par l'OTIV sont destinés à l'amélioration des activités agricoles. C'est un véritable effet pervers, et nous aurons l'occasion d'en discuter de façon plus approfondie dans la troisième partie.

Partie 3 : *Analyse sur le système de microfinance*

Introduction partielle

Premièrement, le cercle vicieux de la pauvreté sera au cœur de nos préoccupations. Le faible niveau de revenu des ménages (tous secteurs confondus) implique une difficulté à épargner, et par conséquent les investissements sont très faibles. Pourtant, sans investissements, la productivité n'augmente pas et ainsi de suite : c'est le « **cercle vicieux de la pauvreté** ».

Deuxièmement, les incidences socioéconomiques de l'OTIV sur la société rurale d'Alasora seront notre centre de nos préoccupations. Sur le plan économique, l'OTIV entraîne un certain développement, spécialement à travers le financement. Quant à l'aspect sociologique, elle provoque une sorte de mutation culturelle. Elle engendre chez la société un abandon progressif de la logique « *moramora* » (doucement) au profit de la logique capitaliste soucieux de profit économique.

Enfin, la réticence des paysans par rapport à l'institution OTIV constituera l'objet de réflexion. Cette réticence des paysans est un véritable « effet pervers » dans la mesure où ce sont eux les cibles principales de l'institution. En effet, les membres travaillant dans le secteur primaire paysans sont minoritaires. Surtout que rares parmi eux demandent des financements.

1- Le cercle vicieux de la pauvreté

Avant de discuter des incidences socioéconomiques de l'OTIV, il paraît pertinent de commencer cette troisième partie par l'analyse des problèmes économiques de la population. A ce propos, il convient de préciser qu'une grande partie des habitants d'Alasora, particulièrement les paysans (65%), est confrontée à des difficultés économiques. Paradoxalement, la postmodernité est inséparable de la dure réalité de la pauvreté. Bien que notre époque soit marquée par les progrès technologiques et l'accumulation de richesses, la pauvreté touche une grande partie de la population.

En effet, en marge de la mondialisation à l'américaine figurent les ruraux des pays du sud confrontés à une multitude de difficultés. Comme chez la plupart des sociétés du tiers-monde, la pauvreté des ménages d'Alasora est relative au ***faible niveau de productivité économique***. De fait, quand la productivité est faible, le revenu demeure à un niveau restreint, notamment dans le secteur primaire. Un paysan moyen gagne entre 50.000 Ariary et 100.000 Ariary par mois.

La faible productivité économique des agriculteurs est d'abord liée à l'exigüité des parcelles exploitées par chaque paysan. Les lopins de terre se saturent au fil des générations. L'effectif des propriétaires se multiplie au fur et à mesure que les générations se reproduisent. Or, la surface du lopin de terre n'augmente pas car les nouvelles générations ont des difficultés à acquérir des parcelles de terrains. Ainsi la part de chaque individu se réduit.

En outre, elle est aussi liée à l'insuffisance de moyens de production. La bêche (angady) demeure la principale technologie agricole utilisée par les agriculteurs. De plus, les fertilisants sont quasiment inabordables. Seuls les fertilisants artisanaux (zezik'omby, zezi-pako) avec un rendement très faible sont utilisés. Sans oublier que les techniques employées sont rudimentaires, malgré la vulgarisation des nouvelles techniques agricoles (SRA : Système Riziculture Amélioré et SRI : Système Riziculture Intensive).

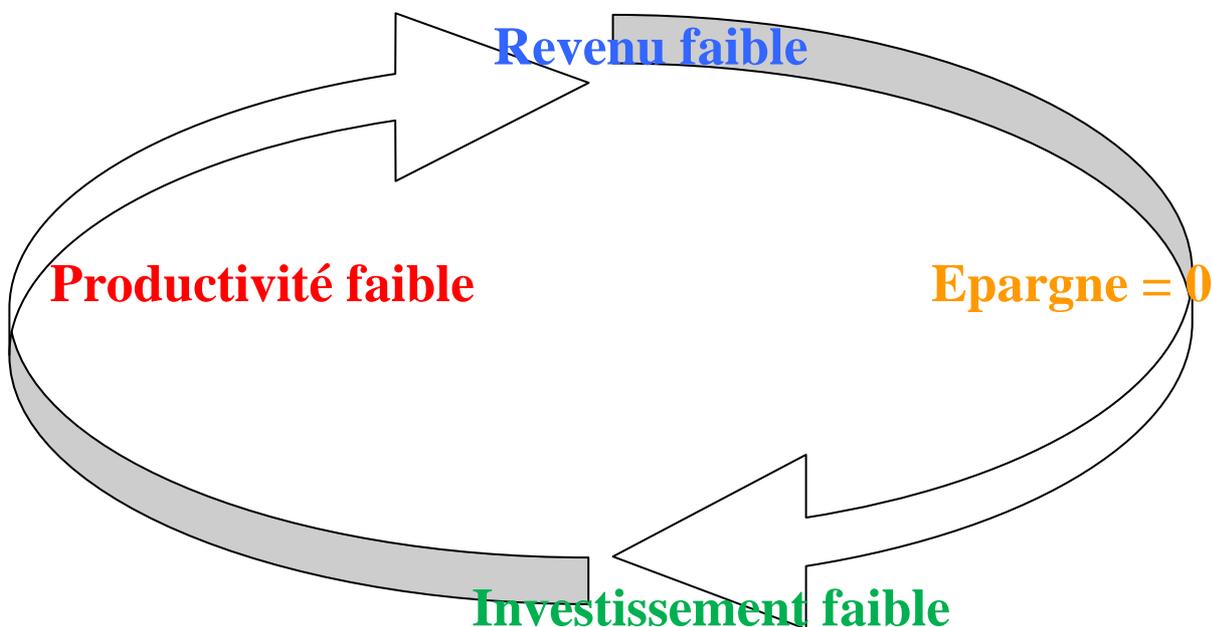
Par ailleurs, dans le domaine des micro-entreprises, spécialement l'artisanat (confection, broderie, vannerie...), la productivité est aussi très faible, en dépit du haut degré de dextérité. La quantité des produits fabriqués par les micro-entreprises ménagères est restreinte, de l'ordre de dix articles par semaine. Ce problème est relatif à l'insuffisance de technologie permettant de produire à grandes échelles. Leur rendement n'arrive pas à concurrencer les marchandises importées à bas prix, surtout les articles « *made in China* », qui inondent aujourd'hui le marché. Les artisans se contentent de satisfaire une clientèle très réduite ; et forcément, leur revenu est très faible (moins de 100.000 Ariary par mois).

En ce qui concerne les salariés, principalement chez les ouvriers des industries franches, leurs difficultés ne proviennent pas du faible niveau de productivité, mais plutôt de l'insuffisance du revenu. En effet, les 45.000 emplois créés à Antananarivo par les zones franches²¹ ne solutionnent pas les problèmes des ménages. Les revenus sont souvent très maigres, aux alentours de 80.000 Ariary par mois, malgré les rudes conditions de travail. En conséquence, les salariés s'enfoncent dans des difficultés budgétaires dans la mesure où le revenu est presque englouti intégralement dans l'alimentation.

²¹²¹ ***EPM (Enquête périodique auprès des ménages) 2006*** : 52.000 emplois sont créés dans tout Madagascar par les zones franches. Parmi eux, 45.000 sont concentrés dans le Grand Centre Urbain d'Antananarivo

Bref, le faible niveau de revenu des ménages (tous secteurs confondus) implique une difficulté à épargner. Le petit revenu est intégralement dépensé dans l'alimentation, donc très peu d'épargne, voire aucune. En conséquence, les investissements sont pratiquement inexistantes. Pourtant, sans investissements, la productivité ne pourrait augmenter et ainsi de suite : c'est le « **cercle vicieux de la pauvreté** ».

Figure N°3 : Le cercle vicieux de la pauvreté



2- Les incidences socioéconomiques de l'OTIV

La lutte contre la pauvreté se présente alors dans le monde contemporain en tant que « *défi principal* ». Comme nous l'avons exposé précédemment, la pauvreté se reproduit car la productivité en général est trop faible. Néanmoins, l'OTIV Alasora, comme c'est le cas des autres institutions d'épargne et de microfinance, s'avère être un assez bon système permettant de rompre ce cercle vicieux, du moins en partie. En effet, non seulement elle permet à certains ménages de mieux gérer leurs épargnes, mais encore elle peut entraîner une augmentation de leur productivité à travers les financements.

2.1- L'OTIV permet de mieux gérer l'épargne

L'OTIV permet à de nombreux ménages de mieux gérer l'épargne. Elle leur permet d'éviter les consommations futiles et ainsi le revenu n'est pas totalement dépensé. Quand l'épargne est suffisamment volumineuse, les ménages pensent à s'investir, même sans l'intermédiaire des financements. Bien que les agriculteurs ne constituent qu'une frange très infime des adhérents de l'OTIV (6%), certains parmi eux arrivent à renouveler ou à renforcer leurs moyens de production. Il arrive aussi qu'ils acquièrent de nouveau patrimoine foncier.

Les éleveurs (10% des membres) renforcent l'effectif de son cheptel, les artisans acquièrent de nouveaux instruments de travaux, pendant que les salariés créent une activité parallèle, appelée « vadin'asa ». Bref, quand le revenu n'est pas complètement englouti dans la consommation immédiate, grâce essentiellement aux services d'épargne de l'OTIV, certains ménages s'investissent et ainsi leurs productivités se voient nettement augmenter.

Durant l'enquête, nous avons constaté que la gestion de l'épargne à travers l'OTIV permet une amélioration palpable des conditions économiques des ménages. Il faut se rappeler que 65% de l'échantillon (lot N°1 : simples épargnants) ont répondu que la raison principale de leurs adhésions à l'OTIV est : éviter l'engloutissement du revenu. Dans notre sous-échantillon N°1 composé par les simples épargnants, le niveau de l'épargne des ménages augmente en moyenne de 37% depuis le recours à l'OTIV.

Tableau n°18 : AUGMENTATION DE L'EPARGNE DANS LE SOUS-ECHANTILLON N°1 (simples épargnants)

Statuts socioprofessionnels	épargne	Augmentation de l'épargne	épargne depuis le recours à l'OTIV	augmentation de l'épargne (en%)
Agriculteurs	6 000	2 500	8 500	42
Eleveurs	8 000	3 000	11 000	38
Salariés	15 000	3 500	18 500	23
Artisans	5 000	2 500	7 500	50
Commerçants	15 000	5 000	20 000	33
MOYENNE	9 800	3 300	13 100	37

Source : *Enquêtes personnelles (décembre 2008 – mai 2009)*

(La quatrième colonne s'obtient en faisant l'addition de l'épargne avant sa gestion à travers l'OTIV et le niveau de l'épargne depuis le recours à l'OTIV.)

Notons que ce tableau n'est qu'une estimation. Les enquêtés ont quelques difficultés à exposer à autrui leurs situations financières. D'autant plus qu'eux même ne connaissent pas les véritables montants de leurs épargnes. En tous cas, une chose est sûre, les épargnes augmentent quand elles sont gérées à travers l'OTIV. Cette augmentation se traduit quelque fois par l'achat de biens relatifs au confort ménager (appareils électroniques, meubles, ustensiles de cuisine...).

Elle peut se traduire également par l'amélioration de la productivité. En effet, quand l'épargne est suffisamment élevée, certains membres cherchent à acquérir de nouveaux moyens de production. Cette acquisition s'effectue en général après avoir épargner plus de deux ans auprès de l'OTIV sans faire de grands prélèvements. Toutefois, il convient de souligner que ce ne sont pas les services d'épargne qui provoquent les grands changements économiques, c'est surtout le service de microfinance qui entraîne l'augmentation significative du niveau de la productivité.

2.2- Le microfinancement permet de rehausser la productivité

L'OTIV n'est pas uniquement une institution d'épargne, elle est aussi une institution de microfinance. Nous avons pu voir dans la deuxième partie des cas attestant que le financement de l'OTIV permet de rehausser la productivité. Bien que ce ne soient que des cas très rares, les agriculteurs, par exemple, arrivent à augmenter leurs récoltes en achetant des herse, des sarcleuses, des charrues, et quelques fois des motopompes ou des pulvérisateurs.

**Tableau n°19 : AUGMENTATION DU REVENU DANS LE SOUS-ECHANTILLON N°2
(membres ayant recours au microfinancement)**

statut socioprofessionnel	revenu	augmentation du revenu	revenu depuis le microfinancement	augmentation du revenu (en%)
Agriculteurs	90 000	40 000	130 000	44
Éleveurs	105 000	75 000	180 000	71
Salariés	95 000	25 000	120 000	26
artisans	85 000	35 000	120 000	41
Commerçants	110 000	50 000	160 000	45
MOYENNE	97 000	45 000	142 000	46

Enquêtes personnelles (décembre 2008 – mai 2009)

(La quatrième colonne s'obtient en additionnant le niveau de revenu avant le financement de l'OTIV et l'estimation de l'augmentation du revenu depuis le financement de l'OTIV.)

L'OTIV ne contribue pas au démarrage de projet, elle finance uniquement les activités qui préexistent. Dans notre sous-échantillon N°2, composés par ceux qui ont recours au financement, ce sont ceux qui acquièrent des moyens de production non-agricoles, notamment les artisans, qui connaissent la meilleure progression du niveau de revenu. Ils voient leur niveau de revenu augmenter d'environ 65%.

Les éleveurs connaissent également une nette amélioration de leurs niveaux de revenu. Les financements qu'ils obtiennent servent généralement à renforcer l'effectif du cheptel. Les cas les plus fréquents sont l'achat de nouveau couple de bêtes ou l'augmentation du nombre de poules dans la ferme ménagère. Dans notre échantillon, le niveau de revenu des éleveurs qui ont obtenus des financements progresse d'environ 50%.

En ce qui concerne les commerçants, leur niveau de revenu augmente en fonction du volume du fond de commerce. Le financement contribue par exemple à l'acquisition d'une nouvelle ligne de boisson gazeuse. Il peut aussi aider à augmenter la quantité de biscuits à commercialiser. En outre, le financement peut avoir comme utilités l'élargissement ou la restauration des infrastructures commerciales, ce qui ne manque pas d'attirer les clients. En moyenne, les commerçants connaissent une augmentation de 35% de leur fond de commerce et par conséquent de leur revenu.

Quant aux salariés, leur revenu n'augmente pas de façon très significative puisqu'ils continuent à gagner l'essentiel du revenu dans les activités de départ. La progression du revenu des salariés est estimée à 20%. Le financement a généralement comme utilisation de créer des activités secondaires, appelées « *vadin'asa* ». Elles ne constituent qu'un revenu d'appoint.

C'est le cas de l'institutrice qui achète un couple de porcs pour gagner un revenu supplémentaire en commercialisant ses petits. C'est aussi le cas de l'ouvrier de zone franche qui acquiert une machine à coudre afin de pratiquer une activité de broderie ou de confection durant leurs temps morts. Souvent, les activités secondaires nécessitent l'aide des autres membres du ménage, en particulier les enfants quand ils ne vont pas à l'école.

D'une manière ou d'une autre, le revenu des membres augmente en moyenne de 46% quand ils procèdent au financement. Nous avons eu l'occasion de le constater à travers les études de cas dans la deuxième partie. Mais à part ces incidences économiques, l'OTIV a également des incidences sociologiques, notamment l'introduction de nouvelles normes et valeurs modernes dans le système culturel.

2.3- Les incidences sociologiques

Outre l'aspect économique, l'institution OTIV a également des incidences sociologiques non négligeables. Le recours aux institutions de financement et d'épargne suppose une véritable mutation culturelle. Non seulement la société abandonne progressivement la logique du « *Ariary zato am-pandriana* » (100 Ariary ay lit), mais aussi elle intègre dans son système culturel le goût du risque, le souci de la productivité et le mercantilisme. Bref, le recours au financement constitue une véritable rupture avec la logique traditionnelle.

La « culture » qui est l' « *ensemble des habitudes, des aptitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société, et qui comprend tout à la fois des connaissances et des savoir-faire, et surtout des croyances, des valeurs et des normes* »²² se transforme. Les institutions d'épargne et de microfinance comme l'OTIV Alasora provoquent un phénomène d'« acculturation », c'est-à-dire un changement dans le modèle culturel initial. Elles entraînent, de fait, l'introduction de l'ascétisme dans le système de normes et de valeurs culturelles d'une partie de la société.

2.3.a- L'avènement de l'ascétisme et de l' « esprit du capitalisme »

Les habitudes relatives à l'épargne basculent progressivement. L'épargne ne sert plus uniquement à *prévoir les éventuelles difficultés budgétaires ultérieures*²³, elle est désormais conçue comme étant un moyen pour améliorer le futur. L'OTIV permet de promouvoir la logique d'investissement. Le prêt, ou le « trosa », perd petit à petit sa signification culturelle péjorative. En effet, le fait d'emprunter était autrefois plutôt mal perçu par la culture, mais aujourd'hui, il est désormais considéré comme étant un acte presque héroïque, vu ses impacts positifs.

Nos enquêtes ont permis de comprendre que la logique traditionnelle du « moramora » perd de plus en plus de vitesse, tandis que le système culturel moderne diffusé par la mondialisation, notamment le capitalisme, progresse. L'investissement et le recours au financement supposent un abandon, total ou partiel, de la logique ancienne qui ne cherche qu'à vivre ou à survivre au jour le jour²⁴. La mentalité de subsistance disparaît au profit d'une logique plus ou moins mercantile soucieuse de bénéfices. Bref, le système culturel des membres de la société, particulièrement ceux qui empruntent les services de l'OTIV, connaît des mutations. La « rationalisation » devient partie intégrante de leur système de normes et de valeurs culturelles. La gestion des financements requiert une certaine aptitude à calculer et à spéculer sur le futur. Elle suppose une mobilisation d'aptitudes et de savoir-faire, faute de quoi, l'institution confisque les biens faisant office de gage. En d'autres termes, l'obligation de rembourser le financement entraîne une rationalisation et une meilleure organisation des activités. Il n'est plus question, selon eux, de vivre doucement, il faut à tout prix chercher le « profit » à partir du moment où l'on a obtenu le financement.

²² Taylor E. B. « *Primitive Culture* », 1871, Vol. I, p.1

²³ « Mitsinjo vodiandro merika » : prévoir les éventuelles difficultés budgétaires ultérieures

²⁴ « Izay hohanina androany tadiavina androany » : ce qui est à consommer aujourd'hui est à trouver aujourd'hui.

L'« *ascétisme* », c'est-à-dire la pratique d'une vie disciplinée et austère, devient une norme sociale. La consommation futile est différée, en vue de cumuler une épargne, c'est une preuve de l'avancée de l'« *esprit du capitalisme* »²⁵. C'est la norme culturelle qui progresse, tout au moins chez une partie grandissante de la société. Toutefois l'ascétisme perd petit à petit de son importance au fur et à mesure que les situations budgétaires des ménages s'améliorent.

2.3.b- La modernisation du style de vie

Il convient de rappeler que 35% des prêts octroyés par l'OTIV sont destinés à l'acquisition de patrimoines relatifs au confort ménager tels que : la voiture, la maison, la télévision, la radio, le lecteur de CD, la chaîne HIFI et les meubles. Ce phénomène atteste que l'univers mental de la société s'occidentalise progressivement. Néanmoins, force est de souligner les institutions d'épargne et de microfinance ne sont pas à l'origine de cette occidentalisation ; elles contribuent seulement à son accélération.

L'existence de l'OTIV à Alasora provoque une accentuation de l'attrait de la société aux biens modernes. Comme nous l'avons vu précédemment, elle permet une amélioration des conditions économiques de ses membres. C'est ce progrès d'ordre financier qui encourage les métamorphoses du style de vie. Non seulement l'amélioration du revenu entraîne une augmentation des patrimoines ménagers, mais encore elle transforme la structure du budget des ménages.

« *L'accroissement du revenu, selon Ernst Engel, provoque une modification de la structure de la consommation* »²⁶. Cette thèse s'est vérifiée dans notre étude. Quand le revenu des ménages (paysans ou non) évolue, la part du budget alloué à l'alimentation diminue tandis que la part des autres rubriques de dépense (éclairage, éducation, habillement, déplacement, esthétique, santé, hygiène, divertissement, loisir) augmente. Suite à l'amélioration du revenu, les ménages intègrent de nouvelles normes et valeurs. Le changement au niveau de la situation financière bouleverse le système culturel des ménages et provoque l'apparition de nouvelles priorités.

L'alimentation s'améliore tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Les produits alimentaires industriels (nouilles instantanées, produits laitiers, ketchups, etc.) deviennent progressivement partie intégrante de l'alimentation. Cette transformation culturelle ne se reflète pas seulement du point de vue de l'habitude alimentaire, elle se reflète également au niveau du comportement des ménages par rapport à l'éducation des enfants, à la santé, à l'éclairage, à l'habillement et au divertissement. Le « confort », le bien-être, l'esthétique, et parfois l'hygiène, deviennent des valeurs prépondérantes du système culturel, ce qui n'était pas le cas quand la situation financière ne le permettait pas.



Photographie N°20



Photographie N°21

²⁵ Weber Max « *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », Edité, traduit et présenté par J.-P. Grossein, Gallimard, 2003

²⁶ Ernst Engel, In. « *Sociologie de la consommation* » Nicolas Herpin, Edition La Découverte, Paris, 2004 p. 19

3- L' « effet pervers » du système

« Il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de choses **non recherché** et qui peut être **indésirable** du point de vue soit de chacun des deux, soit l'un des deux » R. Boudon.²⁷ Dans cette optique, la réticence des paysans à l'égard des institutions d'épargne et de microfinance constitue un véritable « effet pervers ».

En effet, l'objectif de départ de l'institution de microfinance était d'instaurer un système permettant aux paysans d'augmenter leurs épargnes et surtout d'améliorer leur productivité à travers les financements. Pourtant, 16% des adhérents de l'OTIV seulement sont des paysans alors qu'ils représentent 65% de la population totale de la commune. Ce sont plutôt les salariés et les commerçants qui forment la majorité des membres. De plus, 5% des financements octroyés seulement sont destinés à l'amélioration de la productivité agricole. C'est un « état de choses non recherché » quelque peu indésirable compte tenu de l'objectif initial. La raison de cette méfiance et de cette réticence des paysans réside essentiellement dans leur **faible niveau d'éducation**.

3.1- La réticence des paysans

3.1.a- La logique du « moramora » (doucement)

La réticence des paysans par rapport à l'OTIV a comme soubassement principal le faible niveau d'éducation. Leurs lacunes sur le plan intellectuel des paysans font perdurer la logique traditionnelle qui consiste à vivre, ou plutôt à survivre, « doucement » sans perspective à long terme. A noter que le goût du risque et le souci méticuleux de la productivité et du profit ne font pas vraiment partie de cette logique traditionnelle.

Tant que le lopin de terre arrive à produire la quantité de récolte nécessaire pour assurer l'autosubsistance, c'est considéré comme « satisfaisant ». C'est pour cela peut-être qu'ils accordent une importance capitale à la prière (chrétienne ou traditionnelle). L'augmentation de la récolte, selon la conscience collective, dépend plus de la volonté de « Dieu » que de l'effort d'améliorer la technologie et la technique agricoles. Voilà pourquoi il n'éprouve pas le besoin de recourir à l'élévation des moyens de production, en recourant en l'occurrence aux services de l'OTIV.

Il convient de souligner à ce propos qu'il y a au total 24 temples et églises dans la commune. *Il existe sept (7) temples protestants (FJKM) avec un nombre de fidèles estimé à 5500 et deux (2) églises catholiques (EKAR) rassemblant environ 4500 fidèles. A côté d'eux, il y a également treize (13) communautés religieuses (Adventiste, Jésoy Mamonjy, Témoins de Jéhovah, Rhema, METM...), sans oublier l'importance de la religion traditionnelle.*

3.1.b- Le faible niveau de revenu

Les normes et les valeurs modernes qui pourraient leur permettre d'augmenter significativement la productivité ont du mal à s'intégrer dans le système culturel des paysans. Les nouveautés en matière de technique agricole (SRI, SRA) ont du mal à les pénétrer car ils n'ont pas assez, ou pas du tout, fréquenté le système éducatif. A cela s'ajoute, comme nous l'avons dit, l'exiguïté des terroirs, et surtout la faible mécanisation de l'agriculture qui résultent aussi du faible niveau scolaire.

²⁷ R. Boudon, *Effet pervers et ordre social*, 1977, PUF, 1979, p.20

Tous ces problèmes, essentiellement tributaires de la faiblesse du niveau d'éducation, sont à l'origine du faible niveau de revenu. Il en résulte une *inadéquation entre le revenu et le besoin*. En effet, le revenu tend à être quasi-intégralement dépensé quand le revenu est limité. Le peu de revenu qu'ils arrivent à gagner est destiné quasi-exclusivement à la consommation immédiate, notamment dans l'alimentation. Par conséquent, ils ont des difficultés à économiser, ne serait-ce que le droit d'adhésion (5000 Ariary) et le capital social nécessaire (2000 Ariary) pour être membre de l'OTIV.

3.1.c- La forte fécondité

Le problème de l'inadéquation entre revenu/besoins est aggravé par la *forte fécondité* de la société rurale. Cette inadéquation est accentuée par la forte fécondité étant donné que le revenu ménager, aussi maigre soit-il, doit être partagé par plusieurs personnes. Les besoins immédiats augmentent en fonction de la taille du ménage. Le revenu tend à être quasi-totalement dépensé dans la consommation quotidienne à mesure que l'effectif des enfants, autrement dit les « bouches à nourrir », augmente. Ce n'est donc pas la fécondité en soi qui est à l'origine du problème, c'est surtout la difficulté à épargner à cause de l'accroissement des besoins ponctuels.

Il convient de souligner à ce propos que les Malgaches accordent une importance capitale à la procréation. Un enfant est considéré comme un don divin. Il peut aussi être considéré comme étant une main-d'œuvre supplémentaire pour les travaux des champs. A noter que ce taux élevé de fécondité est aussi intimement lié au faible niveau de scolarisation des adultes. En effet, le bas niveau intellectuel provoque une méconnaissance du planning familial.

3.1.d- Le désir de liberté

Par ailleurs, cette logique traditionnelle, dit *moramora (doucement)*, est caractérisée par le désir de vivre librement. Pourtant, le recours à l'OTIV, ou les autres institutions d'épargne, suppose quelques contraintes. Le fait de devoir se déplacer jusqu'à la caisse et d'être obligé de se soumettre à des conditions d'ordre administratif au lieu de puiser directement dans la tirelire cachée sous son propre toit pour prendre de l'argent dissuade la majorité des paysans. Cette logique traditionnelle qui consiste à vivre doucement et librement constitue donc un facteur de réticence des paysans par rapport au système.

Il arrive qu'ils gèrent leurs épargnes auprès de l'OTIV suite à un conseil d'un proche ou suite aux campagnes de sensibilisation, cependant ils préfèrent ouvrir un compte d'*épargne à vue*. Ce genre de service leur permet de garder en sécurité l'épargne, mais ils demeurent plus-ou-moins « libres » quant à son utilisation. Rappelons-nous que les membres ayant ce genre de compte peuvent prélever de l'argent plusieurs fois sans restriction dans une même journée. Il en résulte une difficulté à garder l'épargne.

3.1.e- L'aversion des institutions formelles

Le faible niveau d'éducation entraîne l'« aversion » de la population peu instruite, particulièrement les paysans, à l'égard des institutions formelles en général. En effet, la population faiblement instruite, éprouve des difficultés à fréquenter les institutions formelles telles que les bureaux administratifs, les tribunaux, les hôpitaux, les dispensaires, les banques et dans le cas présent l'OTIV. Non seulement ils se heurtent à l'antipathie de certains personnels de ces institutions, mais encore ils ne sont pas dotés du niveau intellectuel requis pour comprendre tous les rouages et toutes les procédures.

Voilà pourquoi, ils préfèrent éviter de les fréquenter, malgré la simplification des conditions d'adhésions. Et ainsi la pratique de la « tirelire au foyer » perdure. C'est toute une culture ; en dépit des simplifications concernant les conditions et les procédures d'adhésions chez OTIV, rares sont ceux qui la fréquentent ne serait-ce que de demander par curiosité comment elle fonctionne. Ce phénomène est à l'origine de plusieurs problèmes de la vie sociale, à savoir : la transmission « formelle » de l'héritage foncier, la fréquentation de médecin, la possession d'acte de naissance...

3.1.f- La lourdeur administrative

Cependant, certains paysans arrivent à surmonter cette aversion relative aux institutions formelles. 463 paysans sont aujourd'hui membre de l'OTIV (mai 2009). Il leur était relativement facile, du moins pour ceux qui ont assez confiance à l'OTIV, de payer un droit d'adhésion de 1.000 Ariary, d'avoir un capital social de 5.000 Ariary, de fournir un certificat de résidence et une photocopie de la CIN. Donc, ce n'est pas le fait de remplir les conditions d'adhésion qui est difficile aux paysans, c'est surtout la demande de financement qui pose problème.

En effet, la demande de financement requiert certaines conditions qui sont souvent difficiles à remplir pour les paysans compte tenu de leur faible niveau intellectuel. Parmi ces conditions, la plus difficile à remplir est certainement la présentation d'un document avec le devis estimatif. Déjà, ils ont du mal à écrire leurs propres noms, comment arriveraient-ils à rédiger un document de ce genre. C'est un véritable « effet pervers » dans la mesure où, en principe, c'est l'augmentation de la productivité des paysans qui a été l'objectif primordial de l'institution.

3.1-g- Le problème du gage

Au-delà de cette lourdeur administrative, le gage amène souvent les paysans à renoncer au financement. En effet, les membres devraient avoir au moins 25% du montant à emprunter (gage : en nature ou en monnaie) s'ils veulent bénéficier d'un financement, chose que rares d'entre eux en ont. Ils n'ont pas de gage, c'est-à-dire un patrimoine appartenant exclusivement à soi, puisqu'ils sont souvent copropriétaires avec d'autres héritiers, faute de mutation formelle.

Souvenons-nous que l'effectif des détenteurs de patrimoine (foncier ou immobilier) augmente au fur et à mesure que les propriétaires initiaux se multiplient, alors que les nouvelles générations ont du mal à acquérir de nouveaux patrimoines. Pourtant, les copropriétaires ont des difficultés à se mettre d'accord quant à l'utilisation et au partage de l'héritage. Il est toujours très difficile pour un paysan d'avoir l'accord de tous les copropriétaires malgré les liens de consanguinité. Ce faisant, les paysans ne peuvent pas remplir les conditions requises, principalement la possession de gage, pour obtenir un financement. C'est pour cela sans doute que 5% seulement des financements octroyés par l'OTIV concernent l'agriculture.

3.1.h- La contingence du revenu

Il se peut qu'un paysan soit en possession d'au moins 25% du montant qu'ils veulent emprunter. Quoique, le risque de perdre le peu de patrimoine qu'ils détiennent est trop grand, compte tenu de la contingence du revenu. De fait, le revenu des agriculteurs est par nature contingent. Il n'est pas régulier mais dépend du calendrier cultural et surtout du rythme pluviométrique. Les récoltes peuvent connaître de grande variation d'une saison à une autre. Aucun paysan n'est à l'abri des aléas naturels (grêle, cyclone, inondation, sécheresse ...).

Par ailleurs, les revenus peuvent varier selon la fluctuation des prix des denrées sur le marché. De plus, les revenus sont plus-ou-moins aléatoires du fait qu'ils dépendent de l'arrivée ou non des collecteurs. Sans oublier que les paiements des collecteurs sont souvent différés, et donc assujettis à des risques. Bref, il y a plusieurs facteurs de risque de ne pas pouvoir rendre et ainsi perdre le patrimoine, déjà très restreint, faisant office de gage.

3.1.i- La crainte de se faire arnaquer

La majorité éprouve de la méfiance par rapport à ces institutions ; « et si l'institution me vole mon épargne ? » se demandent-ils. Cette réponse a été mainte fois évoquée par les enquêtés appartenant au sous-échantillon N°3 (les paysans réticents). Cette croyance collective est aussi à l'origine de la réticence des paysans. Cela est aussi lié au faible niveau d'éducation, et surtout les lacunes en matière de formation et de sensibilisation.

Par ailleurs, même si les paysans surmontent cette angoisse, ils demandent rarement de financement. Ils considèrent le taux d'intérêt comme étant une forme d'injustice. En effet, les financements implique une obligation de rendre le montant emprunté avec en prime l'intérêt. Rappelons-nous que le taux d'intérêt chez OTIV varie de 2,5 à 4,5 % par mois. Ce taux n'est pas très élevé par rapport aux autres institutions de microfinance, cependant, nombreux sont ceux qui le considèrent comme étant trop élevé et injuste. Tandis que d'autres le conçoivent tout simplement en tant que vol.

3.2- *Les perspectives d'amélioration*

Après avoir réfléchi de façon exhaustive sur cet « effet pervers » concernant la *réticence des paysans* vis-à-vis de l'OTIV, et surtout après l'avoir constaté sur le terrain, nous proposons les perspectives d'améliorations suivantes :

- *Allègement des conditionnalités*
- *Formation / sensibilisation des paysans*
- *Distribution de moyens de production au lieu de sommes d'argent*
- *Amélioration du système foncier*

3.2.a- *L'allègement des conditionnalités*

Les conditionnalités des institutions de microfinance, souvent trop lourdes, dissuadent les paysans. Il est vrai que par rapport aux autres institutions, les conditions d'adhésion et de financement de l'OTIV sont relativement légères. Cependant, elles restent difficiles à remplir pour la majorité, notamment les paysans, souvent peu instruits.

Par exemple, au lieu de contraindre le paysan à rédiger un document de projet avec le devis estimatif, nous proposons de le remplacer par une *présentation orale du projet dans lequel il veut se lancer* devant le comité de crédit, le superviseur de crédit et le comité de sécurité et de contrôle. Cette « présentation orale » consisterait à interroger le paysan quant à sa crédibilité et à la manière dont il va utiliser et rembourser le prêt. Les membres des différents comités et le superviseur de crédit peuvent par la même occasion donner les éventuels conseils pour peaufiner et rendre plus efficace le projet.

3.2.b- *La formation et la sensibilisation des paysans*

L'OTIV, et pourquoi pas avec l'aide de la commune et des associations, devraient redoubler les efforts de former et de sensibiliser les paysans si elle veut que les paysans empruntent ses services. La formation et la sensibilisation consisteraient d'abord à rompre avec la logique traditionnelle en vue d'inculquer des normes et des valeurs modernes, telles que l'ascétisme, le goût du risque, la rationalisation, l'organisation, le souci du profit etc.

La formation et les campagnes de sensibilisation doivent surtout avoir comme objectif de faire comprendre aux paysans que leurs situations économiques pourraient s'améliorer s'ils empruntent les services de l'OTIV. Il s'agit de conscientiser les paysans réticents que leurs situations budgétaires pourraient être meilleures s'ils conservent le revenu consommé et surtout s'ils s'investissent en obtenant des financements.

Nous préconisons, conjointement à cela, d'initier les paysans concernant l'utilisation des moyens de production et des nouvelles techniques modernes beaucoup plus performants. Nous proposons par exemple des campagnes de vulgarisation des nouvelles techniques agricoles comme le SRI (Système Riziculture Intensive) et le SRA (Système Riziculture Amélioré)

Si l'obligation de renforcer l'effectif des animateurs est trop difficile pour l'OTIV, nous proposons d'abord d'instaurer un système d'échange d'expérience entre les membres. Nous proposons également de mettre en place un système qui privilégie les membres qui font de la sensibilisation, et surtout ceux qui arrivent à recruter de nouveaux adhérents. Les privilèges pourraient consister par exemple en un allègement du taux d'intérêt pour les emprunteurs ou une élévation du taux d'intérêt pour les simples épargnants.

3.2.c- La vulgarisation du planning familial

Par ailleurs, nous estimons que la vulgarisation du planning familial est aujourd'hui plus qu'indispensable. En effet, les ménages auraient beaucoup plus de facilité à épargner si le nombre d'enfant est contrôlé. En effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, le revenu tend à être quasi-intégralement dépensé dans la consommation immédiate à mesure que l'effectif des «bouches à nourrir », augmente.

3.2.d- La distribution de moyens de production au lieu de sommes d'argent

L'un des problèmes auquel l'institution doit faire face est celui de la disparition des prêts dans le « famadihana » ou la consommation futile. En effet, la tentation est toujours grande de dépenser sans réfléchir quand on détient entre les mains des billets d'argent.

Il est vrai que l'OTIV octroie les financements par étape, ainsi l'emprunteur ne détient pas d'un seul coup une somme importante d'argent. Cependant, nous proposons, en vue d'améliorer ce principe, qu'au lieu de donner des sommes d'argent, elle distribue directement des moyens de production. Pour ce faire, nous préconisons que c'est l'OTIV elle-même qui achète les moyens de production, puis les donne aux paysans et enfin prélève leurs prix selon des accords préalables.

3.2.e- L'amélioration du système foncier

Comme nous l'avons exposé précédemment, la majorité des paysans ne peuvent pas recourir au financement à cause du système de gage. C'est ainsi que nous proposons une amélioration du système foncier par la commune, à savoir :

- l'allègement des taxes fiscales et des frais relatifs à la mutation,
- l'informatisation des bases de données (titres fonciers et cadastres) du domaine et de la commune,
- l'application du GPS (Global Positional System) pour faciliter cette informatisation,
- la facilitation de l'acquisition de nouveau patrimoine foncier.

Notons qu'un projet de mise en place de guichet foncier a été déjà lancé à Ambohimangakely entre la commune rurale d'Alasora et ses communes environnantes avec la contribution du MCI (Millenium challenge Account). Hélas, il demeure jusqu'à présent au stade de projet.

Tableau N°20 : Récapitulatif des problèmes et des solutions

Problèmes	Solutions
- Utilisation de techniques rudimentaires	- Sensibiliser les paysans à propos des nouvelles techniques agricoles (SRI et SRA...)
- Utilisation de fertilisants artisanaux (zezi-pako, zezik'omby) peu productifs	- Vulgariser les fertilisants modernes - Financer les micro-entreprises qui fabriquent les fertilisants modernes
- Faible mécanisation de l'agriculture	- Financer les micro-entreprises ménagères qui fabriquent des moyens de production agricole
- Le tirelire au foyer (Ariary zato am-pandriana ou 100 Ariary au lit) - Le Désir de liberté - L'aversion des institutions formelles	- Sensibiliser les habitants concernant l'importance des services de l'OTIV - Renforcer l'effectif des animateurs - Donner des privilèges aux membres qui arrivent à recruter de nouveaux adhérents
- La fécondité des ménages	- Vulgariser le planning familial
- La lourdeur administrative	- Allègement des conditionnalités
- La présentation de document écrit concernant le projet avec le devis estimatif	- Présenter oralement le projet devant le comité de crédit, le superviseur de crédit et le comité de sécurité et de contrôle
- Le problème de gage	- Améliorer le système foncier - Inculquer des normes et valeurs culturels modernes notamment le goût du risque
- La tentation de faire des dépenses « futiles » ex : famadihana, achat de biens électroniques (télévision, lecteur CD...)	- Donner directement des moyens de productions au lieu de sommes d'argent

Source personnelle (2009)

Conclusion partielle

Au terme de cette troisième partie, il paraît opportun de rappeler ses grandes lignes. Le « cercle vicieux de la pauvreté » a été principalement au cœur de nos préoccupations. Le faible niveau de revenu implique une difficulté à épargner. Le petit revenu est intégralement dépensé dans l'alimentation, donc très peu d'épargne, voire aucune. En conséquence, les investissements sont pratiquement inexistantes. Pourtant, sans investissements, la productivité ne pourrait augmenter et ainsi de suite.

Les impacts économiques de la présence de l'OTIV dans la société rurale d'Alasora a également été un sujet au centre de nos réflexions. L'OTIV Alasora, comme c'est le cas des autres institutions d'épargne et de microfinance, s'avère être un assez bon système permettant de rompre, du moins partiellement, le cercle vicieux. Non seulement elle permet à certains ménages de mieux gérer leur épargne, mais encore elle peut entraîner une augmentation de leur productivité à travers les financements.

Dans le sous-échantillon N°1 (composé par les simples épargnants), le niveau de l'épargne des ménages augmente en moyenne de 37% depuis le recours à l'OTIV. Dans le sous-échantillon N°2, composé par les membres qui ont recours ou ont déjà eu recours au financement de l'OTIV, l'augmentation moyenne du revenu est estimée à 46%.

Outre l'aspect économique, nous avons tenté de déceler les impacts psychosociologiques de l'OTIV sur la société rurale d'Alasora. Nous avons constaté qu'elle provoque l'avènement de l'ascétisme et de l'« esprit du capitalisme » dans le système culturel de la société. L'obligation de rendre le financement au risque de perdre son avoir entraîne une certaine rationalisation des activités. L'« ascétisme » devient une norme sociale. La consommation futile est différée, en vue de cumuler une épargne. C'est désormais la norme culturelle qui progresse, du moins chez une partie grandissante de la société. Par ailleurs, nous avons constaté que la présence de l'OTIV à Alasora provoque une accentuation de l'attrait de la société aux biens modernes.

En dernière analyse, nous avons discuté de l'« effet pervers du système ». La réticence des paysans à l'égard des institutions d'épargne et de microfinance constitue un véritable « effet pervers » compte tenu de l'objectif de départ qui était d'instaurer un système permettant aux paysans d'augmenter leurs épargnes et surtout d'améliorer leur productivité. Pourtant, 16% des adhérents de l'OTIV seulement sont des paysans alors qu'ils représentent 65% de la population totale de la commune. Ce sont plutôt les salariés et les commerçants qui forment la majorité des membres. De plus, 5% des financements octroyés par l'OTIV seulement sont destinés à l'amélioration de la productivité des agriculteurs.

A la vue de cet état de chose, quelque peu indésirable, nous avons proposé certaines perspectives d'amélioration à savoir : *l'allègement des conditionnalités, la formation et la sensibilisation des paysans, la distribution de moyens de production au lieu de sommes d'argent et l'amélioration du système foncier.*

Conclusion générale

Pour conclure ce mémoire concernant « *la place de la microfinance en milieu rural* », il convient de rappeler ses idées majeures. Premièrement, nous avons donné quelques considérations préalables à propos de la microfinance, en privilégiant le cas particulier de l'OTIV Alasora. Puis, nous avons analysé dans la deuxième partie la place de l'OTIV au niveau de la société rurale d'Alasora. Nous avons tenté de comprendre le comportement des ménages vis-à-vis de la monnaie. Un intérêt particulier a été accordé aux motivations des membres à adhérer.

Il en est alors dégagé que 65% des épargnants affirment qu'ils utilisent les services de l'OTIV en vue d'éviter la disparition des revenus dans la consommation à court terme. Au-delà de ce phénomène se cache le problème de l'inadéquation entre le revenu et les besoins quotidiens. Nous avons, par ailleurs, étudié le financement chez OTIV. 35% des prêts consistent à l'achat de biens relatifs au confort ménager. Seulement 5% des financements octroyés sont destinés à l'amélioration des activités agricoles.

Dans la troisième partie nous avons apporté une analyse sur le système de microfinance. Le « cercle vicieux de la pauvreté » a été au centre des préoccupations. Le faible niveau de revenu entraîne une difficulté à épargner car il est intégralement dépensé dans l'alimentation. De ce fait, les investissements n'existent pas. Pourtant, sans investissements, la productivité ne pourrait augmenter et ainsi de suite.

Par rapport à notre problématique de départ : « *Le système de microfinance en milieu rural contribue-t-il au développement?* », nous avons pu découvrir que l'institution d'épargne et de microfinance OTIV s'avère être un assez bon système permettant de rompre, du moins partiellement, le « cercle vicieux de la pauvreté ». Non seulement elle permet à certains ménages de mieux gérer leur épargne, mais encore elle peut entraîner une augmentation de leur productivité à travers les financements. C'est une contribution relativement considérable dans le développement.

Cependant, la réticence des paysans à son égard demeure un « effet pervers » qui nécessite des mesures importantes. A notre niveau, nous avons tenté de donner une modeste contribution, en proposant quelques perspectives d'amélioration de l'OTIV à Alasora. Il est plus qu'indispensable aujourd'hui de vulgariser la microfinance, et ce, pas seulement à Alasora, mais au niveau de toutes les sociétés paysannes malgaches. C'est une option assez intéressante pour augmenter la productivité économique générale en vue de rompre le cercle vicieux de la pauvreté. La question reste de savoir si toutes les entités de la Nation malgache sont prêtes à faire cet effort.

Par ailleurs, au niveau de la réflexion théorique, concernant particulièrement le structuralisme, nous avons eu l'opportunité de mettre en évidence que les comportements des membres de la société varient selon la position dans la structure sociale. Il existe une sorte de régularité statistique qui atteste cette divergence des comportements des membres de la société, plus précisément par rapport aux services de l'OTIV. Ceux qui sont moins biens lotis, n'ayant pas un bon niveau intellectuel et ne percevant qu'un revenu restreint, notamment les paysans, sont réticents à l'égard de l'OTIV. Tandis que ceux qui ont un niveau intellectuel suffisant, et capable de gagner un revenu relativement élevé, entre autres les commerçants, ont plus de facilité à recourir ses services. Cette régularité statistique nous amène à conclure que la société est structurée, et que les comportements des individus sont essentiellement déterminés par la structure sociale, donc « presque dépourvus d'autonomie de réflexion », d'où de la pertinence du structuralisme.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- Delas (J. P.) et Milly (B.), *Histoire des pensées sociologiques*, Armand Collin, Paris, 2^{ème} édition, 2005
- Keynes (J. M.), « *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* », Payot, Paris, 1935
- Montoussé (A.) et Chamblay (D.), *100 FICHES pour comprendre les sciences économiques*, Bréal, Rosny, 2005
- Pirou (J. P.) et Clerc (D.), « *Lexique des sciences économiques et sociales* », La Découverte, Paris, 2005
- Smith (A.), « *The Theory of Moral Sentiments* » (Théorie des sentiments moraux), original 1759

Ouvrages spécifiques

- Attias-Donfut (C.), « *Rapports de generations. Transfers intra-familiaux et dynamique macrosociale* », Revue française de sociologie, vol. 41, n°4, 2000
- Baudelot (C.) et Establet (R.), « *Consommation et société* », PUF, Paris, 1994.
- Baudillard (J.), « *La Société de consommation* », Gallimard, Paris, 1970.
- Blic (D.), Lazarus (J.), « *Sociologie de l'argent* », Editions La découverte, Paris, 2007
- Boltanski (L.) et Thévenot (L.), « *Le nouvel Esprit du capitalisme* », Guallimard, Paris, 1999
- Boudon (R.), « *Effet pervers et ordre social* », PUF, Paris, 1979
- Bourdieu (P.), « *Les structures sociales de l'économie* », Seuil, Paris, 2000
- Callet (R. P.), « *Histoire des rois* », Editions de la Librairie de Madagascar, Tananarive, 1974
- Charvet (J.-P.), Sivignon (M.), « *Géographique humaine, Questions et enjeux du monde contemporain* », Armand Colin, Paris, 2002

-
- Cusin (F.), « **Motivations et cognitions dans les comportements liés à l'argent : l'apport de Simmel** », L'année sociologique, vol. 48, n°2, 1998

 - Déchaux (J. H.), « **Sociologie de la famille** », Edition La Découverte, Paris, 2007

 - Dracht (M.), « **L'argent. Croyance, mesure, spéculation** », La découverte, Paris, 2004

 - Rév. Houlder (J. A.), « **Ohabolana ou proverbes malgaches** », Imprimerie luthérienne, Tananarive, 1960 p.60

 - Herpin (N.) « **Sociologie de la consommation** », Edition La Découverte, Paris, 2004

 - Hübsch (B.) « **Madagascar et le Christianisme** », Ambozontany, Antananarivo, 1993

 - Mendras (H.) « **Sociétés paysannes** », Armand Colin, Paris, 1976

 - Pahl (J.) et Vogler (C.), « **Money, power and inequality with marriage** », The Sociological Review, vol. 42, n°2, 1994

 - Pavageau (J.), « **Jeunes paysans sans terre, l'exemple malgache** », Ed. Harmattan, 1981

 - RAMANDIMBIARISON (N.), « **Contribution géographique à l'étude du crédit bancaire dans le faritany d'Antananarivo** », Thèse de troisième cycle, Antananarivo, 1982

 - RAMANDIMBIARISON (N.), « **Les banques et le développement économique à Madagascar** », Paris I, Panthéon-Sorbonne, Paris, 1992

 - Simmel (G.) « **Philosophie de l'argent** », PUF, Paris, 1900/1987

 - Smith (A.), « **Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations** », original 1776, trad. G. Garnier, Flammarion, Paris, 1991

 - Stroobants (M.), « **Sociologie du travail** », Nathan, Paris, 1993

 - Taylor (E. B.) « **Primitive Culture** », 1871, Vol. I,

 - Weber (M.) « **L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme** », Edité, traduit et présenté par J.-P. Grossein, Gallimard, 2003

Documents officiels

Enquête Périodique auprès des Ménages, Antananarivo, 2006

INSTAT, 1999

MAP, Plan d'action Madagascar 2007-2012 (Edition 2007)

Plan Communal de développement (PCD) d'Alasora, 2006

Sites Internet

- [http:// www.Instat.mg](http://www.Instat.mg)

- <http://www.Analamanga.IMFs.mg>

Table des matières

Introduction.....	1
Partie 1 : Généralités autour de la microfinance et de la Commune rurale d'Alasora	9
1- histoire de la microfinance à Madagascar	11
1.1- Avant 1990	11
1.2- 1990-1995	11
1.3- Depuis 1996	12
2- Généralités autour de l'OTIV Alasora	13
3- Histoire d'Alasora	16
4- Monographie d'Alasora	16
4.1- Les ressources humaines	17
4.2- Les ressources naturelles	19
4.3- Les activités économiques	20
4.4- Répartition de la population selon le secteur d'activité	25
Partie 2 : La place de l'OTIV au niveau de la société rurale d'Alasora	28
1. Le revenu des ménages	30
1.1- Le revenu des agriculteurs	31
1.2 Le revenu des éleveurs.....	32
1.3- Le revenu des salariés	33
1.4- Le revenu des transporteurs et les commerçants	34
2-L'épargne des ménages	35
2.1- La logique d'épargne	35
2.2- L'épargne à travers l'OTIV	36
3- Le financement	41
3.1- L'âge de ceux qui procèdent au financement	42
3.2- Le niveau scolaire de ceux qui procèdent au financement	42
3.3- Les différents objets de financement.....	43
Partie 3 : Analyse sur le système de microfinance	50
1. Le cercle vicieux de la pauvreté	52
2. Les incidences socioéconomiques de l'OTIV	53
2.1- L'OTIV permet de mieux gérer l'épargne	53
2.2- Le microfinancement permet de rehausser la productivité.....	54
2.3- Les incidences sociologiques	56
3. L' « effet pervers » du système	58
3.1. La réticence des paysans	58
3.2- Les perspectives d'amélioration	62
Conclusion générale	66
Bibliographie	67
Table des matières	70

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Sous-échantillon N°1 (simples épargnants) (page 7)
Enquête (décembre 2008- mai 2009)

Tableau N°2 : sous-échantillon N°2 (ayant recours au microfinancement) (page 7)
Enquête (décembre 2008- mai 2009)

Tableau N°3 : Les différentes étapes de financement de l'OTIV (page 15)
Source : OTIV Alasora (2009)

Tableau N°4 : Situation démographique de la Commune (page 17)
Source : Service Etat Civil de la Commune Rurale d'Alasora (2005)

Tableau N°5 : L'occupation du sol (page 19)
Source : Monographie communale (2009)

Tableau N°6 : Calendrier culturel (page 22)
Source : PDC Alasora (2008)

Tableau N°7 : Les effectifs du cheptel (page 23)
Source : monographie communale (2005)

Tableau N°8 : Industries dans la Commune (page 23)
Source : monographie communale (2005)

Tableau N°9 : Associations d'artisans de la Commune (page 24)
Source : monographie communale (2005)

Tableau N°10 : Activités commerciales dans la Commune (page 25)
Source : monographie communale (2005)

Tableau N°11 : Répartition de la population selon les statuts socioprofessionnels (page 25)
Source : Analyse personnelle à partir du PCD Alasora (2005)

Tableau N°12 : Estimation du revenu selon les statuts socioprofessionnels (page 31)
Source : Enquête personnelle (2009)

Tableau 13 : Pourcentage des adhérents selon les statuts socioprofessionnels (page 37)
Source : Siège OTIV Itaosy (décembre 2008)

Tableau 14 : Répartition des membres selon les types de compte (page 37)
Source : interviews auprès des responsables de l'OTIV (2009)

Tableau N°15 : Les motifs de l'adhésion (sous-échantillon N°1) (page 39)
Source : Enquête personnelle (décembre 2008 – mai 2009)

Tableau N°16 : Niveau d'éducation des épargnants (sous-échantillon N°1) (page 41)
Enquête personnelle (décembre 2008 – mai 2009)

Tableau N°17 : Tranches de paiement des membres de FITATI (page 46)
Sources : Siège de l'OTIV Itaosy/enquêtes personnelles (2009)

II

Tableau N°18 : AUGMENTATION DE L'EPARGNE DANS LE SOUS-ECHANTILLON N°1
(simples épargnants) (page 54)

Source : Enquêtes personnelles (décembre 2008 – mai 2009)

Tableau N°19 : AUGMENTATION DU REVENU DANS LE SOUS-ECHANTILLON N°2
(membres ayant recours au microfinancement) (page 55)

Source : Enquêtes personnelles (décembre 2008 – mai 2009)

Tableau N°20 : Récapitulatif des problèmes et des solutions (page 64)

Source : Enquêtes personnelles (décembre 2008 – mai 2009)

Liste des graphiques

Graphique N° 01 : Moyens de production dans la Commune (page 20)

Source : PCD Alasora 2005

Graphique N° 02 : Occupation des terrains de culture (page 21)

Source : PCD Alasora (2005)

Graphique N° 03 : Production annuelle (page 22)

Source : PDC Alasora (2008)

Graphique N°4 : Répartition de la population selon les statuts socioprofessionnels (page 30)

Source PCD Alasora (2005)

Graphique N°5 : Motif de l'adhésion (page 39)

Source : Enquête personnelle (décembre 2008 – mai 2009)

Graphique N°6 : Distribution des membres selon le niveau d'éducation (page 41)

Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

Graphique N°7 : Classe d'âge du sous-échantillon N°2 (membres qui ont ou qui ont ou déjà eu recours au financement) (page 42)

Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

Graphique N°8 : Niveau scolaire du sous-échantillon N°2 (membres qui ont ou qui ont déjà eu recours au financement) (page 43)

Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

Graphique N°9 : Comparaison des niveaux d'éducation du Sous échantillon N°2 et du Sous-échantillon N°1 (page 43)

Source : Enquête personnelle (décembre 2008- mai 2009)

Graphique N°10 : Les différents objets de financement (page 44)

Sources : Enquête personnelle auprès des responsables de l'OTIV/Observations sur terrain (décembre 2008- mai 2009)

Liste des figures

- **Figure N° 1** : Circuit de commercialisation des produits (page 32)
- **Figure N°2** : Les flux migratoires (page 34)
- **Figure N°3** : Le cercle vicieux de la pauvreté (page 53)

Liste des cartes

- **CARTE N°1** : LOCALISATION DE LA COMMUNE AVEC LEURS FOKONTANY (page 3)
Source PCD Alasora
- **CARTE N°2** : LOCALISATION DE LA POPULATION (page 18)
Source : PCD Alasora (2009)
- **Carte N°3** : OCCUPATION DU SOL DANS LA COMMUNE (page 26)
Source : PCD Alasora (2005)

Liste des photographies

- **Photographie N°1** : Caisse de l'OTIV Alasora **15**
- **Photographie N°2** : Caisse de l'OTIV Alasora **15**
- **Photographie N°3** : Une adhérente avec son carnet **15**
- **Photographie N°4** : Une zone d'habitation (vue de loin) **27**
- **Photographie N°5** : Une zone d'habitation (vue de loin) **27**
- **Photographie N°6** : Rizières et mosaïque de culture **27**
- **Photographie N°7** : matières premières d'une micro-entreprise d'artisanat **45**
- **Photographie N°8** : micro-entreprise ménagère (artisanat) **45**
- **Photographie N°9** : une machine à coudre (acquise grâce au financement de l'OTIV) **45**
- **Photographie N°10** : Produits finis, commercialisé à Alasora ou à Antananarivo **45**
- **Photographie N°11** : Une salle de classe (les sacs en arrière plan) **45**
- **Photographie N°12** : Une télévision et un lecteur de CD (acquis grâce au financement de l'OTIV) **47**
- **Photographie N°13** : **Meuble** (acquis grâce au financement de l'OTIV) **47**
- **Photographie N°14** : Une adhérente de FITAFI (association de femmes) en pleine activité **47**
- **Photographie N°15** : Une adhérente de FITAFI (association de femmes) en pleine activité **47**
- **Photographie N°16** : Une étable en dure (construite grâce au financement de l'OTIV) **48**
- **Photographie N°17** : Un veau (acquis grâce au financement de l'OTIV) **48**
- **Photographie N°18** : Une ferme en bois (construite grâce au financement de l'OTIV) **48**
- **Photographie N°19** : Une adhérente de l'OTIV surveillant son cheptel de cochon **48**
- **Photographie N°20** : Un couple de porcin (acquis grâce au financement de l'OTIV) **48**

Traductions

Akoho gasy : traduction de poulet malgache, race de volaille exotique à Madagascar

Angady : traduction de bêche

Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM) : littéralement banque des paysans producteurs

Effet pervers : Il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de choses **non recherché** et qui peut être **indésirable** du point de vue soit de chacun des deux, soit l'un des deux ». R. Boudon, *Effet pervers et ordre social*, 1977, PUF, 1979, p.20

Famadihana : Rite traditionnel malgache qui consiste à remplacer le linceul des ancêtres.

Le **Fihavanana** symbolise un lien affectif étroit. De « havana » qui signifie personnes unies par un lien de parenté. Mais les liens du fihavanana sont beaucoup plus complexes que les liens de consanguinité (amitié, voisinage). Il est au centre des relations sociales dans les sociétés malgaches. Il se manifeste par la bienveillance, la confiance, le pacifisme, le respect mutuel, le lien non marchand entre les membres d'une même communauté.

Fokontany : petite division administrative et territoriale. Un arrondissement est divisé en plusieurs fokontany

OTIV (Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola) : Institution de microfinance mutualiste et épargne. Le sigle OTIV est la contraction de Ombona (mutualiste), Tahiry (épargne) Ifampisamborana Vola (pour emprunter mutuellement de l'argent).

Trosa : endettement sous forme de prêt, souvent sans taux d'intérêt, auprès d'un proche en meilleure condition économique. L'accord entre celui qui emprunte et celui qui procède au trosa se déroule généralement de façon non formelle (verbale).

VII

Il peut engendrer des conflits interpersonnels très importants. Le phénomène de trosa est souvent suivi d'une restriction budgétaire rigoureuse.

Vadin'asa ou activité secondaire est une pratique très répandue dans la société de Befelatanana Ankadifotsy. Le vadin'asa est en général une activité informelle. Nous entendons par activité secondaire toutes activités parallèles qui génèrent une rémunération mais qui ne gênent presque pas la réalisation de l'activité principale.

Zezi'omby : Fertilisant artisanal fabriqué à partir d'excréments de bœufs

Zezi-pako : Fertilisant fabriqué artisanalement en transformant les déchets

Zanak'ampielezana : Terme malgache qui désigne la diaspora d'une église rurale. Les objectifs des associations de zanak'ampielezana ont souvent un rapport avec la réhabilitation de l'église des originaires.

Proverbes et adages malgaches relatifs à l'argent

« ***Ce qui est à consommer aujourd'hui est à chercher aujourd'hui*** » : Traduction de « Izy ho hanina androany, tadiavina androany ». Adage fréquemment utilisé par la couche sociale défavorisée.

« ***Mitsinjo vodiandro merika*** » : prévoir les éventuelles difficultés budgétaires.

« ***L'argent est comme un étranger, il arrive aujourd'hui, et demain s'en va*** » Traduction de « *Ny vola toy ny vahiny : tonga anio, lasa rampitso* ».

« ***L'argent est comme l'eau : et ne s'arrête pas (litt. Ne couche pas) en route, il arrive aujourd'hui et demain s'en va*** » Traduction de « *Ny vola tsy mandry làlana toy ny rano tonga anio, fa lasa rampitso* ».

Annexes 1

QUESTIONNAIRE

Fiche d'enquête

A- membre simple B- membre ayant recours au crédit

Durée de l'adhésion _____ (mois)

1- Fiche signalétique

- a) **Age** : _____ **Lieu de naissance** : _____
 b) **Sexe** : Masculin Féminin
 c) **Situation matrimoniale** : Célibataire Marié(e) Veuf (ve)
 d) **Religion** : Catholique Protestant Anglican Autre _____

2- Niveau d'instruction

- a) Niveau d'instruction : _____
 b) Dernier établissement fréquenté : _____

3- Situation sociale générale

- a) Nombre d'**enfant(s) à charge** _____
 b) Effectif total du ménage _____
 c) Avez-vous toujours habité à Alasora ? Oui Non
 *(Si Non) : - lieu d'origine _____
 - Année de l'arrivée à Alasora _____
 d) logement : - En « bozaka » En tôle
 - Propriétaire Locataire
 e) Activité principale _____

4- Evaluation de l'adhérent

- a) Qu'est-ce qui vous a **motivé** à recourir au service de l'OTIV ? _____

- b) Quelles sont les **difficultés** que vous avez rencontrées au cours du remboursement de crédit ? (seulement pour la catégorie B) _____

5- Incidence de l'OTIV sur la situation économique de l'adhérent

- a) Biens en possession de l'adhérent (**avant** et **après** l'adhésion à l'OTIV) :
- Patrimoine foncier _____ / _____
 - Maison _____ / _____
 - Voiture _____ / _____
 - Appareils électronique _____ / _____
- b) Moyens de production (**avant** et **après** l'adhésion à l'OTIV) :
- Angady _____ / _____
 - Infrastructure agricole _____ / _____
 - Infrastructure d'élevage _____ / _____
 - Infrastructure commerciale _____ / _____
 - Fond de commerce _____ / _____
 - Autres _____
- c) Niveau de la productivité (**avant** et **après** l'adhésion à l'OTIV) :
- d) Revenu mensuel avant le recours à l'OTIV ? _____ (Fmg)
 -]0-50.000] -]50.000-100.000] -]100.000-150.000] -]150.000-200.000]
 -]200.000 et 500.000] -]500.000 et 1.000.000] -]1.000.000-1.500.000]
 - 1.500.000 et plus
- e) Niveau de revenu depuis le recours à l'OTIV ? _____
 -]0-50.000] -]50.000-100.000] -]100.000-150.000] -]150.000-200.000]
 -]200.000 et 500.000] -]500.000 et 1.000.000] -]1.000.000-1.500.000]
 - 1.500.000 et plus

5- Incidence psychosociologique de l'OTIV

Avez-vous constaté des changements au niveau de votre :

- a) Comportement alimentaire
- b) Goût vestimentaire
- c) Santé/Hygiène
- d) Esthétique
- e) Divertissement
- f) Éducation des enfants

6) Conception

1- Etes-vous satisfait des services de l'OTIV ?

2- Quels sont vos suggestions pour améliorer les services de l'OTIV

3- Comment trouver le coût de la vie actuellement ?

Supportable Difficile Très difficile

4- Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

Evolution stabilité Régression

5- Lesquelles de ces dépenses ne sont pas indispensables?

Nourriture Eau&Electricité Education Habillement Déplacement Télécommunication Divertissement

6- Quels sont les biens que vous désirez acquérir très prochainement ?

- Patrimoine foncier
- Maison
- Voiture
- Appareils électronique

Questionnaire pour les réticents

1- Fiche signalétique

- a) **Age** : _____ **Lieu de naissance** : _____
 b) **Sexe** : Masculin Féminin
 c) **Situation matrimoniale** : Célibataire Marié(e) Veuf (ve)
 d) **Religion** : Catholique Protestant Anglican Autre _____

2- Niveau d'instruction

- a) Niveau d'instruction : _____
 b) Dernier établissement fréquenté : _____

3- Situation sociale générale

- a) Nombre d'**enfant(s) à charge** _____
 b) Effectif total du ménage _____
 c) Avez-vous toujours habité à Alasora ? Oui Non
 *(Si Non) : - lieu d'origine _____
 - Année de l'arrivée à Alasora _____
 d) logement : - En « bozaka » En tôle
 - Propriétaire Locataire
 e) Activité principale _____
 f) Revenu mensuel _____ (Fmg)
 -]0-50.000] -]50.000-100.000] -]100.000-150.000] -]150.000-200.000]
 -]200.000 et 500.000] -]500.000 et 1.000.000] -]1.000.000-1.500.000]
 - 1.500.000 et plus

4- Evaluation

- a) Connaissez-vous l'OTIV ?

 b) Connaissez-vous une ou plusieurs personnes ayant recours aux services de l'OTIV ?

 c) Qu'est-ce qui vous rend réticent à l'OTIV ?
 - Ignorance
 - Revenu insuffisant
 - Niveau d'instruction insuffisant
 - Réticence à l'égard du secteur formel en général
 - Autres _____

Annexe 2 ADMINISTRATION

1. Hiérarchie

Administrativement, la Commune d'Alasora est une collectivité territoriale décentralisée de la Région d'Analamanga et de province Autonome d'Antananarivo. Elle est dotée d'un organe délibérant : le Conseil Communal et d'un organe exécutif : le maire et son personnel.

Dans sa gestion, tant administrative que financière, la Commune a une autonomie totale. Toutefois, ses actes sont contrôlés dans sa légalité par le district.

2. Administration de la Commune

La Commune est administrée par :

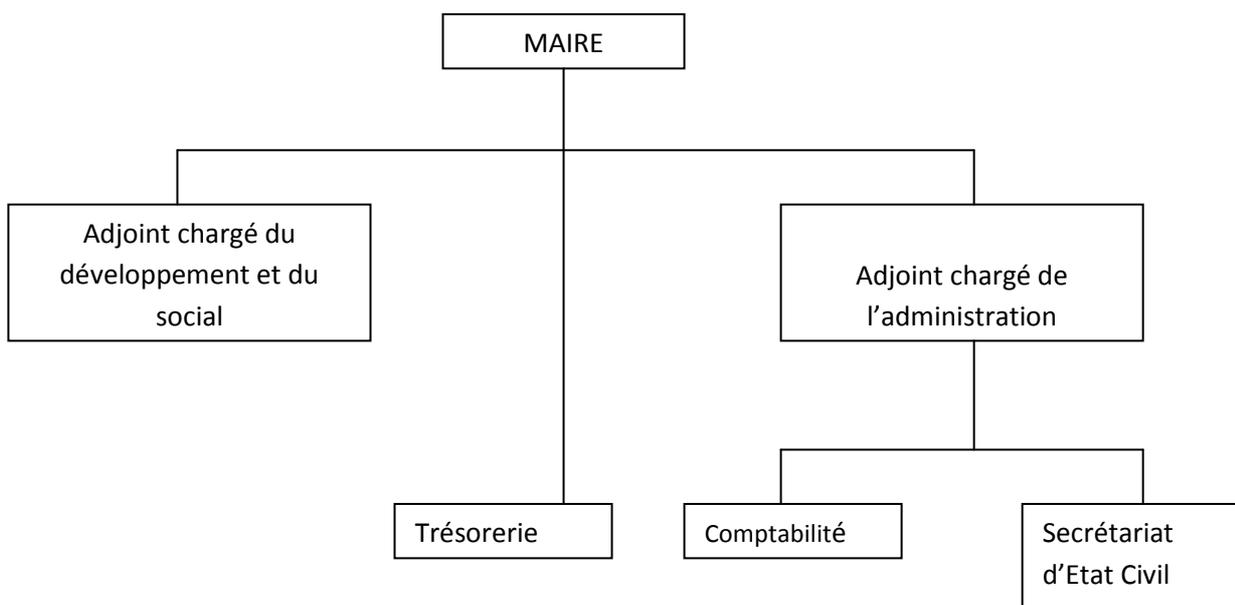
- un organe exécutif composé de douze (12) memres
- d'un conseil communal de quatorze (14) membres et
- de vingt (20) chefs de Fokontany et leurs adjoints

a) Le personnel de l'exécutif comprend :

- Le Maire
- Première adjoint au Maire
- Deuxième adjoint au Maire
- 02 secrétaires d'Etat Civil
- 01 secrétaire
- 01 Comptable
- 01 secrétaire comptable
- 01 secrétaire trésorière
- 02 techniciens communaux
- 02 plantons

Ci – après l'organigramme de la Commune d'Alasora

Organigramme de l'exécutif



b) Le conseil Communal est composé de 14 membres dont :

- 01 Président
- 01 Vice président
- 02 Secrétaires
- 10 Membres

A ce staff s'ajoutent :

- un chef d'Arrondissement Administrative et
- deux gardiens

c) Au niveau des Fokontany, les responsables sont composés d'un chef de Fokontany secondé par un adjoint (nommé par l'exécutif).

Il est à noter que certains services administratifs rattachés au district ou à la Région se trouvent plus-ou-moins éloignés de la Commune. A titre d'exemple, le Service de District de Santé d'Avaradrano est basé à Sabotsy Namehana, le Service de la Perception se trouve à Analamahitsy, la Circonscription du Développement Rurale à Sohavimbahoaka. ..

Liste des autres staffs intervenants dans la Commune

Dénomination	Activités exercées
FID	Construction d'un abattoir et un marché hebdomadaire Elaboration PCD
Aide et Action	Construction EPP Miadana Construction d'une maison de quartier Miadana
MADA HILFE	Formation en broderie
SEECALINE	Instauration centre de nutrition
Habitat pour l'Humanité	Construction logement
Association MRL HIMO Urbain	Réhabilitation canal, ruelle
SAF FJKM	Réhabilitation canal

Source : Monographie communale (2006)

Résumé

Premièrement, nous avons donné quelques considérations préalables à propos de la microfinance, en privilégiant le cas particulier de l'OTIV Alasora. Puis, nous avons analysé dans la deuxième partie la place de l'OTIV au niveau de la société rurale d'Alasora. Nous avons tenté de comprendre le comportement des ménages vis-à-vis de la monnaie. Un intérêt particulier a été accordé aux motivations des membres à adhérer.

Il en est alors dégagé que 65% des épargnants affirment qu'ils utilisent les services de l'OTIV en vue d'*éviter la disparition des revenus* dans la consommation à court terme. Au-delà de ce phénomène se cache le problème de l'inadéquation entre le revenu et les besoins quotidiens. Nous avons, par ailleurs, étudié le financement chez OTIV. 35% des prêts consistent à l'achat de biens relatifs au confort ménager. Seulement 5% des financements octroyés sont destinés à l'amélioration des activités agricoles.

Dans la troisième partie nous avons apporté une analyse sur le système de microfinance. Le « cercle vicieux de la pauvreté » a été au centre des préoccupations. Le faible niveau de revenu entraîne une difficulté à épargner car il est intégralement dépensé dans l'alimentation. De ce fait, les investissements n'existent pas. Pourtant, sans investissements, la productivité ne pourrait augmenter et ainsi de suite.

Par rapport à notre problématique de départ : « ***Le système de microfinance en milieu rural contribue-t-il au développement?*** », nous avons pu découvrir que l'institution d'épargne et de microfinance OTIV s'avère être un assez bon système permettant de rompre, du moins partiellement, le « cercle vicieux de la pauvreté ». Non seulement elle permet à certains ménages de mieux gérer leur épargne, mais encore elle peut entraîner une augmentation de leur productivité à travers les financements. C'est une contribution relativement considérable dans le « développement ».

Cependant, la réticence des paysans à son égard demeure un « effet pervers » qui nécessite des mesures importantes. A notre niveau, nous avons tenté de donner une modeste contribution, en proposant quelques perspectives d'amélioration de l'OTIV à Alasora. Il est plus qu'indispensable aujourd'hui de vulgariser la microfinance, et ce, pas seulement à Alasora, mais au niveau de toutes les sociétés paysannes malgaches. C'est une option assez intéressante pour augmenter la productivité économique générale en vue de rompre le cercle vicieux de la pauvreté. La question reste de savoir si toutes les entités de la Nation malgache sont prêtes à faire cet effort.

Par ailleurs, au niveau de la réflexion théorique, concernant particulièrement le « structuralisme », nous avons eu l'opportunité de mettre en évidence que les comportements des membres de la société varient selon la position dans la structure sociale. Il existe une sorte de régularité statistique qui atteste cette divergence des comportements des membres de la société, plus précisément par rapport aux services de l'OTIV. Ceux qui sont moins bien lotis, n'ayant pas un bon niveau intellectuel et ne percevant qu'un revenu restreint, notamment les paysans, sont réticents à l'égard de l'OTIV. Tandis que ceux qui ont un niveau intellectuel suffisant, et capable de gagner un revenu relativement élevé, entre autres les commerçants, ont plus de facilité à recourir ses services. Cette régularité statistique nous amène à conclure que la société est structurée, et que les comportements des individus sont essentiellement déterminés par la structure sociale.

Mots clés

Akoho gasy : traduction de poulet malgache, race de volaille exotique à Madagascar

Angady : traduction de bêche

Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM) : littéralement banque des paysans producteurs

Effet pervers : Il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de choses **non recherché** et qui peut être **indésirable** du point de vue soit de chacun des deux, soit l'un des deux ». R. Boudon, *Effet pervers et ordre social*, 1977, PUF, 1979, p.20

Famadihana : Rite traditionnel malgache qui consiste à remplacer le linceul des ancêtres.

Le **Fihavanana** symbolise un lien affectif étroit. De « havana » qui signifie personnes unies par un lien de parenté. Mais les liens du fihavanana sont beaucoup plus complexes que les liens de consanguinité (amitié, voisinage). Il est au centre des relations sociales dans les sociétés malgaches. Il se manifeste par la bienveillance, la confiance, le pacifisme, le respect mutuel, le lien non marchand entre les membres d'une même communauté.

Fokontany : petite division administrative et territoriale. Un arrondissement est divisé en plusieurs fokontany

OTIV (Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola) : Institution de microfinance mutualiste et épargne. Le sigle OTIV est la contraction de Ombona (mutualiste), Tahiry (épargne) Ifampisamborana Vola (pour emprunter mutuellement de l'argent).

Structuralisme : postulat partant de l'idée que : « *les comportements des membres de la société varient en fonction de leurs positions dans la structure sociale* ».

Trosa : endettement sous forme de prêt, souvent sans taux d'intérêt, auprès d'un proche en meilleure condition économique. L'accord entre celui qui emprunte et celui qui procède au troso se déroule généralement de façon non formelle (verbale).

Il peut engendrer des conflits interpersonnels très importants. Le phénomène de troso est souvent suivi d'une restriction budgétaire rigoureuse.

Vadin'asa ou activité secondaire est une pratique très répandue dans la société de Befelatanana Ankadifotsy. Le vadin'asa est en général une activité informelle. Nous entendons par activité secondaire toutes activités parallèles qui génèrent une rémunération mais qui ne gênent presque pas la réalisation de l'activité principale.

Zezi'omby : Fertilisant artisanal fabriqué à partir d'excréments de bœufs

Zezi-pako : Fertilisant fabriqué artisanalement en transformant les déchets

Zanak'ampielezana : Terme malgache qui désigne la diaspora d'une église rurale. Les objectifs des associations de zanak'ampielezana ont souvent un rapport avec la réhabilitation de l'église des originaires.

Nom : RAKOTOARIVELO

Prénom : Manohisoa

Nationalité : Malgache

Statut matrimonial : Marié

Date de naissance : 13 décembre 1983 à Soavinandriana (Antananarivo)

Adresse : Lot IVK 228 Ankadifotsy Befelatanana **Téléphone** : 034 01 239 36

Adresse e-mail : manouarivelo24@yahoo.fr

Titre : Sociologue

Statut matrimonial : Marié

